



Plan d'Action du Programme de Pays

entre

le Gouvernement de la République du NIGER

et

le Programme des Nations Unies

pour le Développement - PNUD

Prolongation & Mise à Jour : 2007 – 2008

(Pour l'Appui à la Programmation 2007-2008)

Document préparé par : Serigne Mbodji, Consultant international

Niamey, Mars 2007

Sommaire des matières

Abréviations & Acronymes

Cadre commun

Partie I	Base de la relation
Partie II	Analyse de la situation
Partie III	Coopération passée et leçons à retenir
Partie IV	Programme proposé
Partie V	Stratégie de partenariat et Communication
Partie VI	Gestion du programme
Partie VII	Suivi et évaluation
Partie VIII	Rappel des Engagements du PNUD
Partie IX	Rappel des Engagements du Gouvernement
Partie X	Autres dispositions

Abréviations et Acronymes

AGR	Activité Génératrice de Revenus
ANDDH	Association Nationale des Droits de l'Homme
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
BIT	Bureau International du Travail
CCAIAN	Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger
CCOAD	Chambre de Concertation des Organisations et Associations pour le Développement
CDE	Convention sur les Droits de l'Enfant
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etat de l'Afrique de l'Ouest
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CESOC	Conseil Economique, Social et Culturel
CFA	Communauté Financière Africaine
CISL	Comité Intersectoriel de Lutte Contre le SIDA
CNDH/LF	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales
CNEA	Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNIP	Conseil Nigérien des Investisseurs Privés
COFO	Commission Foncière
CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays/Country Programme Action Plan
DAES	Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies
DANIDA	Coopération Danoise
DDC (ex-UNSO)	Centre du PNUD pour le Développement des Zones Arides/Drylands Development Center
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DSBE	[Enquête sur le] Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels
EDS/MICS	Enquête Démographie /Santé et à Indicateurs Multiples
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GDRN	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GFATM	Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le SIDA
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GVN	Gouvernance
HA	Hectare
HCCT	Haut Commissariat aux Collectivités Territoriales
HCRP	Haut Commissariat à la Restauration de la Paix
IADM	l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDH	Indice de Développement Humain
INS	Institut National de la Statistique
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
IRH/SIGNER	Inventaire des Ressources Hydrauliques / Système d'Information Géographique du Niger
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NEX	Exécution Nationale / National Execution
NLTPS	Etude Prospective Long Terme pour le Niger
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDS	Plan de Développement Sanitaire
PEM	Point d'Eau Moderne
PIB	Produit Intérieur Brut
PIMAP	Programme Intégré de Modernisation de l'Administration Publique
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD / UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTA	Plan de Travail Annuel

PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
QUIBB	Enquête sur le Questionnaire unifié des indicateurs de base de bien-être
RAAR/ROAR	Rapport Annuel Axé sur les Résultats
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
ROMD	Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement
RURANET/CID	Réseau des Radios Rurales / Centre d'Information et de Documentation
SA	Sécurité Alimentaire
S&E	Suivi et Evaluation
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIGNER	Système d'Information Géographique du Niger
SNU	Système des Nations Unies
SRP/D	Stratégie de Réduction de la Pauvreté pour le Développement
SR/SSRA	Santé de la Reproduction
SSB	Services Sociaux de Base
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGE	Unité de Gestion de l'Eau
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement/UN Development Assistance Framework
UNDESA	United Nations Department of Economic and Social Affairs
UNFPA	United Nations Fund of Population Activities
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme
UNOPS	United Nations Office of Project Services / Bureau des Services d'Appui aux Projets des N.U
US \$	Dollar Américain
VIH/SIDA	Virus Immunodéficience Humaine/Syndrome Immunodéficience Acquis
VNU	Volontaires des Nations Unies

Le cadre commun

Le Gouvernement de la République du Niger, dénommé ci-après « le Gouvernement » et le Programme des Nations Unies pour le Développement, dénommé ci-après « le PNUD »,

- **Agissant** selon leur accord mutuel et leur coopération aux fins de l'application de l'accord de base ;
- **Désireux** de renforcer leur partenariat et leur collaboration pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- **Considérant** les Conventions, Conférences, Sommets internationaux et autres instruments et engagements relatifs aux Droits de l'Homme, auxquels le Niger a souscrit, parmi lesquels : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) ; la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Encontre des Femmes (1979) ; le Protocole de Montréal sur les substances nocives à la Couche d'Ozone (1985) ; la Convention sur le Contrôle des mouvements transfrontaliers des Déchets dangereux et de leur stockage (1989) ; la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (1992) ; la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (1992) ; la Convention sur la Diversité Biologique (1992) ; la Conférence Internationale sur l'Education (1992) ; la Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme (1993) ; la Convention sur la Lutte Contre la Désertification (1994) ; la Conférence Internationale sur « Population & Développement » (1994) ; le Sommet Mondial sur le Développement Social (1995) ; la Déclaration de Beijing et la Plateforme pour l'Action (1995) ; le Sommet Mondial de l'Alimentation (1996) ; la Neuvième Session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (1998) ; la Déclaration de Nairobi sur le Commerce Illicite des Armes Légères (1999) ; le Sommet Mondial sur les Enfants (1999) ; la Déclaration du Millénaire (2000) ; la Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (2001) ; la Conférence des Nations Unies sur le Commerce Illicite des Armes Légères (2001) ; le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique – NEPAD (2002) ; le Sommet Mondial sur le Développement Durable (2002) ; la Conférence internationale de Monterrey sur le Financement du Développement (2002) ; la Déclaration de Rome sur l'Harmonisation (2003) ; la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide au Développement (2005) ; la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes – Cadre d'Action de Hyogo (2005) ; la Stratégie de l'Union Africaine / NEPAD pour la Prévention des Catastrophes (2005) ;
- **Faisant fond** sur l'expérience acquise et les progrès accomplis durant la mise en œuvre des Programmes de coopération, en particulier depuis 1999 ;
- **Considérant** l'extension de la période du Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement – UNDAF, jusqu'en décembre 2008¹
- **S'engageant** dans une période de transition 2007-2008 en vue de s'adapter au nouveau contexte national et international et préparer le prochain cycle;
- **Déclarant** leur volonté de s'acquitter de leurs responsabilités dans un esprit de coopération amicale ;

Sont convenus de ce qui suit :

¹ CF. Lettre du 23 août 2006 / MAEC/C/IA/DIRNU/OI/ID/IO à la Coordination du SNU au Niger

Partie I. Base de la relation

1. Le présent document complète et précise le Plan d'Action du Programme de Pays – CPAP 2004-2007, signé entre le Gouvernement de la République du Niger et le PNUD le 23 décembre 2003, prorogé jusqu'au 31 décembre 2008, et qui constitue l'instrument visé à l'Article 1^{er} de l'accord type d'assistance conclu entre le Gouvernement et le PNUD signé le 2 mai 1977.
2. Aux fins de l'accord de base, l'agent d'exécution du pays hôte sera l'organe gouvernemental de coopération décrit par ledit accord.
3. Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'aient pas d'objection à l'égard des changements proposés :
 - les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du Programme ;
 - les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs du programme, les effets et les produits escomptés, les cibles et indicateurs des produits, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou augmentations de coûts dues à l'inflation ;
 - les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture, l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses des experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

Partie II. Analyse de la situation

4. Le Niger est un pays enclavé en plein cœur de l'Afrique de l'Ouest, avec une superficie de 1 267 000 km² pour une population d'environ 13 045 000 habitants en 2006. Le territoire peut être subdivisé en 4 zones éco-climatiques :
 - a. au Nord, une immense zone saharienne, renfermant les principales ressources minières, et couvrant 77% du territoire, avec une population très éparpillée et peu dense, composée essentiellement d'éleveurs
 - b. au Centre, une zone sahélo-saharienne, caractérisée par une pluviométrie moyenne de 150 à 350 mm par an couvrant 12% du territoire
 - c. au Sud, une zone sahélienne avec une pluviométrie annuelle de 350 à 600 mm, sur environ 10% du territoire
 - d. à l'extrême Sud, une zone soudanienne à vocation agricole avec une pluviométrie de 600 à 800 mm, couvrant à peine 1% de la superficie totale du pays.
5. Malgré cette position géographique peu favorable et les contingences qui en découlent, le Niger toujours dans la liste des Pays Moins Avancés, ne cesse quand même de progresser depuis environ une dizaine d'années dans son processus d'amélioration des conditions de vie des populations, surtout les plus vulnérables, grâce notamment à un environnement interne favorable où la gouvernance politique, administrative, économique comme judiciaire devient chaque jour une réalité de plus en plus présente.
6. La situation au Niger est néanmoins aggravée par plusieurs facteurs, dont notamment :
 - la faiblesse, encore marquée, du niveau de développement du capital humain, pilier et moteur de toute croissance et de développement ;
 - la non maîtrise de la fécondité (Indice synthétique de 7.1 en 2006) à un niveau soutenable, celui qui, précisément, contrairement à un fardeau, accélère le

développement en dégageant des ressources, du temps et de l'énergie qui permettent aux femmes d'intervenir comme acteurs à part entière sur le marché du travail et dans la vie sociale et politique, ou tout au moins qui n'annihile pas les efforts déployés par ailleurs ;

- des inégalités de genre prononcées avec le poids de la tradition subi par les femmes et se trouvant à l'origine de la discrimination juridique dont elles sont victimes, même s'il faut quand même reconnaître des avancées au cours des dernières années dans la promotion de l'équité des genres, des conventions contre les discriminations à l'encontre des femmes et des enfants ;
 - les déséquilibres macro-économiques, résultant du déficit des finances publiques et du poids de la dette, limitant la progression du PIB par habitant et se traduisant par l'appauvrissement de la grande majorité des individus et des ménages ;
 - les alternatives limitées en matière d'innovation et de capitalisation des expériences de développement qui confinent les utilisateurs des ressources naturelles à adopter des stratégies et des comportements économiques non durables ;
 - l'absence de sources d'énergie alternatives aux coûts avantageux, ce qui engendre une pression grandissante sur les maigres ressources forestières qui continuent à fournir le bois de chauffe alors que les actions de renouvellement de la ressource n'ont pas encore inversé les tendances de dégradation.
7. S'il est vrai que l'Indice de Développement Humain est passé de 0,281 en 2005 à 0,311 en 2006, la situation économique et sociale du Niger reste caractérisée par un état de pauvreté qui constitue encore une grande menace pour la stabilité politique, la cohésion sociale et l'équilibre des écosystèmes du pays. En plus du contexte international et sous-régional peu favorable, la crise alimentaire 2004/2005, l'intrusion de la grippe aviaire, les phénomènes d'inondation enregistrés dans certaines régions en 2006, avec comme conséquences un niveau d'endettement et de décapitalisation accru notamment par les ménages ruraux, ont constitué un frein certain à l'élan de redressement amorcé depuis 2000, et potentiellement plus tard à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
8. En effet, les enquêtes basées sur le Degré de Satisfaction des Besoins essentiels (DSBE, INS, 2005) et sur le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB), conduites pour résorber en partie le déficit de statistiques fiables pour le suivi et l'évaluation des programmes, donnent la situation suivante en ce qui concerne la pauvreté subjective ou perçue :
- seuls 69 % des besoins essentiels sont satisfaits, avec 60 % en milieu semi-nomade, 67 % en milieu rural sédentaire et 79 % à Niamey et dans les villes secondaires
 - au niveau national, 13% des ménages perçoivent leurs communautés comme étant extrêmement pauvres ; ces proportions sont similaires en milieu rural et urbain
 - près de 75% des ménages estiment que leurs communautés sont moyennement pauvres pour l'ensemble du pays.
9. Les mêmes enquêtes confirment le degré élevé de vulnérabilité des femmes à tous les niveaux, d'où la nécessité de renforcer leurs stratégies de survie pour en faire un levier important de progrès économique et social :
- les ménages dirigés par les femmes ont plus tendance à être extrêmement pauvres (30 %)
 - pour l'ensemble du pays, les femmes représentent seulement 31 % de la population active occupée, donc très défavorisées par rapport à l'emploi

- parmi les mères ayant donné naissance à un enfant vivant, 35 % ont eu un accouchement assisté ; cette proportion est de 30 % pour les mères pauvres et de 48 % pour les mères non pauvres.
10. Relativement à la Pauvreté monétaire et sur la base des deux lignes de Pauvreté retenues avec une dépense annuelle moyenne supérieure ou égale à 144.750 FCFA en milieu urbain et 105.827 FCFA en milieu rural pour un individu, il ressort que :
- la pauvreté est encore très présente au Niger avec plus de 6 personnes sur 10 qui sont considérées comme pauvres, soit 62,1%
 - la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est plus élevée en milieu rural (65,7%) qu'en milieu urbain (55,5 % hors Niamey).
11. Tels que révélés par les dernières enquêtes EDSN/MICS, les indicateurs en matière de scolarisation restent bas malgré les progressions au cours des dernières années, avec en 2005 : 52% pour le Taux Brut de Scolarisation contre 37% en 2000, avec 43% pour les filles contre 30% en 2000, l'Indice de Parité Filles / Garçons étant passé de 0,65 à 0,73 en 2006. Il faut néanmoins signaler un taux d'achèvement du cycle primaire resté bas avec seulement 36%.
12. L'habitat reste précaire, l'accès à l'assainissement avec seulement 5% en milieu rural demeure une grande préoccupation, pendant que la couverture nationale en eau potable est passée de 43,2 à environ 68,7%, celle en matière d'assainissement de 18 à 21,6% entre 2000 et 2005.
13. La situation nutritionnelle, aggravée par la crise de 2004/2005 ayant affecté 3,6 millions de personnes et par les inondations de 2006, reste préoccupante malgré les avancées, avec 44,7% des enfants de moins de trois ans vivant dans un état de malnutrition chronique. La couverture sanitaire évolue lentement avec 42% en 2005. Les taux de mortalité maternelle et infantile demeurent élevés si l'on tient compte des projections. Selon le Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2005-2009, pour respectivement 2 674 000 et 2 755 000 femmes en âge de procréer en 2005 et 2006, de 4 400 à 4 560 risquent de perdre la vie, alors que sur les 3 358 000 naissances attendues entre 2005 et 2009, 373 000 décéderont avant l'âge de un (1) an, et plus de 900 000 avant cinq (5) ans, la moitié quasiment pour cause de malnutrition.
14. Le SIDA, malgré un taux de prévalence inférieur à 1%, exige plus de vigilance face à une jeunesse particulièrement vulnérable : chômage, insuffisance de dialogue parental et d'éducation sexuelle, offres de services spécialisés loin de couvrir les besoins, scolarisation encore faible des jeunes filles, précocité des relations sexuelles et du mariage...
15. Aussi, toute la problématique de l'économie du Niger à prédominance rurale (40% en moyenne du PIB/an) est qu'elle repose d'abord sur un capital de ressources naturelles dont la base est non seulement limitée, mais aussi en rapide dégradation sous l'effet conjugué de la désertification et de la croissance démographique (3,3%) et partant, de l'augmentation des besoins de la population dans tous les domaines, matériels comme immatériels. Dans ce contexte, à l'interne, le Niger, en attendant l'aboutissement des prospections pétrolières, a peu d'alternatives à envisager et ne peut compter sur la contribution d'autres secteurs productifs (secteurs minier et industriel), ceux-ci n'étant pas suffisamment forts et capables de prendre la relève de l'exploitation directe des ressources naturelles.
16. Par rapport à l'environnement externe, le Niger pays très enclavé, souffre dans tous les compartiments de la vie sociale et économique des moindres incartades du marché international des produits pétroliers par exemple, de l'insécurité trans-frontalière ou autres conflits dans la sous région.

17. Dans le même ordre d'idées, même sans en être grand producteur, le Niger subit les contrecoups de la crise du coton à l'ordre du jour à l'OMC, du simple fait de ses relations croisées avec des pays producteurs comme le Burkina Faso et le Mali. Cependant, il faut noter les initiatives de mobilisation des producteurs eux-mêmes, ou l'appui de partenaires extérieurs pour la mise en œuvre de plans d'action de redressement des filières des produits de base agricoles.
18. On assiste ainsi, sous l'effet combiné de facteurs internes et externes, à des fluctuations assez marquées dans les performances de l'économie, avec par exemple un PIB qui après 5,3% de croissance en 2003 a chuté à - 0,6% en 2004, avant de rebondir en 2005 à 4,6%, et de fléchir encore à 3,5% en comparaison des 5,8% en moyenne projetés par le FMI pour les pays de la zone subsaharienne en 2006.
19. Le Niger a été éligible à l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) en décembre 2000, et atteint le point d'achèvement en avril 2004, dispositif complété en 2005 par l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), ceci en vue d'accélérer les progrès dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement².
20. Pour faire face à cette situation de vulnérabilité, le Niger a élaboré et mis en œuvre une Stratégie de Réduction de la Pauvreté en 2002, qui a reçu l'adhésion de ses Partenaires au Développement et qui visait à réaliser un taux de croissance annuel moyen de 4 %. Ses axes prioritaires étaient : i) la stabilisation du cadre macro-économique ; ii) le développement des secteurs productifs ; iii) l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; iv) la bonne gouvernance, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et la décentralisation. L'encadré suivant, dont la substance est tirée de la SRP en révision, fait le point des avancées enregistrées.

Après cinq (5) ans de mise en œuvre, la SRP s'est affirmée comme cadre fédérateur des actions du gouvernement en matière économique, financière et sociale ; elle a permis également l'intégration des interventions des partenaires autour des priorités définies par le gouvernement en ce sens que les rapports annuels d'étapes de la SRP ont de plus en plus une forte incidence sur la programmation des appuis extérieurs au pays.

D'une manière générale, la stabilité politique retrouvée au cours de la période 2002-2006, a permis au Niger de prendre des mesures et d'engager des réformes pour fortifier la croissance, améliorer la performance des finances publiques et mettre en œuvre des politiques sectorielles prioritaires.

En outre, malgré les difficultés liées à la flambée des cours mondiaux du pétrole, la conjoncture économique régionale très défavorable à la situation interne marquée par les résultats mitigés des campagnes agricoles (mauvaises conditions climatiques, invasion acridienne, crise alimentaire), la performance macroéconomique a été globalement satisfaisante au Niger.

Cependant, l'économie reste encore vulnérable aux aléas climatiques, se traduisant ainsi par une fluctuation du taux de croissance économique qui ne répond toujours pas à une demande sociale en augmentation. En effet, même si l'augmentation du PIB réel s'est située en moyenne à 3,2% au cours de la période 2000 à 2005, il n'en demeure pas moins que la croissance économique demeure inférieure à la croissance démographique (3,3% en 2001).

Les efforts de recherche d'une croissance forte et durable ont permis une allocation progressive des ressources budgétaires (globalement 51% en 2005 contre 48% du budget de l'Etat en 2002) en faveur des secteurs prioritaires du développement (santé, éducation, développement rural et infrastructures). En outre, l'exécution du PS/PR, en soutien aux stratégies sectorielles, a permis de renforcer les zones rurales par un important programme d'infrastructures socio-économiques de proximité qu'il convient d'optimiser en vue d'améliorer la base productive.

Les évaluations annuelles de la mise en œuvre de la SRP, ainsi que les résultats des revues conjointes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et de la lutte contre la désertification, confirment les progrès significatifs dans les secteurs sociaux ; +7,1 points de pourcentage pour la scolarisation de base, +17,4 points de pourcentage en matière de couverture en infrastructures sanitaires et +3 points de pourcentage en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales.

² Des allègements de dette ont été approuvés en faveur de 24 pays en Afrique

En matière de gouvernance politique, on retiendra que l'espace des libertés s'est davantage consolidé, notamment par la régularité des rapports de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (CNDH/LF), l'émergence d'une société civile et la conduite régulière par les associations des droits de l'Homme de leurs activités et la multiplication des organes de presse privés. Toutefois, la persistance des revendications sociales impose de dynamiser les organes de médiation nationale (CNDS, CNDP, CNT, CNIP, CESOC).

En matière de gouvernance locale, la tenue des élections locales, la définition des compétences et la matérialisation du transfert effectif du pouvoir de décision aux nouvelles communes installées, ainsi que la mise en place du HCCT sont de bonnes perspectives pour la consolidation de la décentralisation au Niger.

Au plan de la gouvernance administrative, le renforcement des capacités institutionnelles, humaines et techniques de l'administration et des collectivités territoriales est au rang des priorités du gouvernement avec la création du Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat et l'adoption du Programme Intégré de Modernisation de l'Administration Publique (PIMAP).

Au plan de la gouvernance économique, l'application des directives de l'UEMOA et la mise en œuvre du plan d'action du PEMFAR ont permis d'améliorer la gestion budgétaire.

La forte mobilisation et la démarche itérative qui ont caractérisé la préparation du DSRP sont de plus en plus perçus comme un gage d'efficacité et d'une bonne gouvernance. Cependant, la concertation a été faible entre les parties prenantes dans la mise en œuvre de la SRP. A cet égard, on peut souligner une certaine inertie des comités du dispositif institutionnel à tous les niveaux, la faible contribution de la société civile dans le suivi de la SRP, la focalisation des rapports de mise en œuvre sur le niveau national et leur faible restitution.

Au total, en dépit des progrès incontestables obtenus dans la mise en œuvre de la SRP, des efforts restent encore à déployer pour permettre au Niger d'asseoir un socle solide sur lequel sera fait son développement économique, social et culturel. Au nombre des défis à relever, on peut citer:

- La préservation d'un climat sociopolitique favorable aux investissements, afin d'accélérer durablement la croissance économique;
- La poursuite de l'assainissement des finances publiques à travers la mise en œuvre du PEMFAR pour conforter la stabilité macroéconomique et restaurer la capacité de l'Etat à promouvoir des politiques de relance des investissements publics;
- L'approfondissement des réformes structurelles par la mise en œuvre des politiques sectorielles ambitieuses, notamment la relance de la production agro-pastorale et la restructuration des filières porteuses;
- La mise en place d'un programme ambitieux de développement des infrastructures.
- Le développement du secteur financier en appui au financement de la croissance économique;
- La levée des contraintes qui entravent le dynamisme et la compétitivité du secteur privé, notamment par des politiques favorisant la réduction des coûts des facteurs de production et le soutien aux exportations, pour bénéficier des initiatives internationales en faveur des pays en développement.
- La promotion de la bonne gouvernance à travers notamment une gestion transparente et efficace des ressources publiques, la garantie des libertés individuelles et collectives, la lutte contre la corruption, l'injustice et l'impunité.
- La mise en œuvre d'une politique démographique efficace afin de ne pas annihiler les efforts accomplis.
- La mise en œuvre d'une politique d'éducation et de formation adaptée aux réalités du pays et en phase avec les besoins de l'économie.

C'est justement pour faire face à ces défis que le Niger a engagé la révision de la SRP afin de donner une nouvelle vision à sa stratégie de développement qui doit tenir compte des potentialités et des réalités du pays et être en adéquation avec les exigences d'une croissance économique durable, d'un renforcement de la lutte contre la pauvreté ainsi que d'un contexte national et international en mutation.

21. Le Système des Nations Unies, de façon unitaire ou à travers ses composantes, a apporté une contribution reconnue à toutes ces avancées du Niger, desquelles se dégagent un certain nombre de leçons à capitaliser, pour mieux poursuivre dans la voie du Développement Humain Durable.

Partie III. Coopération passée et leçons à retenir

22. Le Cadre de Coopération de Pays - CCP 1999-2001, revu en 2001 et prolongé sur la période 2002-2003 après un exercice de recentrage, a été crédité d'un certain nombre de résultats significatifs suite à l'élaboration et la mise en œuvre de quatre (4) Programmes Cadres Nationaux supportés par le PNUD et portant sur (i) le Renforcement des Capacités de Gestion de l'Economie et de Promotion de la Bonne Gouvernance, (ii) la Lutte Contre la Pauvreté, (iii) la Relance du Secteur Privé, et (iv) l'Environnement pour un Développement Durable.
23. A partir de 2004, dans le cadre de la Réforme des Nations Unies en général, et de la Simplification et l'Harmonisation en particulier, un nouveau programme de coopération a été défini et son Plan d'Action décliné sur la période 2004-2007. Des revues, évaluations et autres occasions de dialogue entre le PNUD et la partie nationale, ont fait ressortir un certain nombre de résultats significatifs atteints à mi-parcours dans les trois domaines de coopération à savoir la Sécurité alimentaire, l'Accès aux Services sociaux de Base et la Gouvernance & la Croissance mieux répartie. Ils sont résumés ci-après.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire :

- ✦ le renforcement des capacités des institutions dans la formulation et le suivi de la mise en œuvre des stratégies en matière de sécurité alimentaire, y compris l'appui aux consultations sectorielles et la mobilisation des ressources, et pour une meilleure connaissance des caractéristiques de la vulnérabilité géographique et humaine
- ✦ le renforcement des dispositifs de réponse et de gestion des crises aux niveaux central et local, qu'il s'agisse de mécanismes de prévention, de réponse collective et individuelle ou de création de capital, dans le cadre d'une gestion et valorisation durables des ressources naturelles

Dans le domaine des services sociaux de base :

- ✦ établissement d'un partenariat fécond et innovant pour l'ancrage des appuis au niveau communal pour l'amélioration et le suivi rapproché de la qualité des services essentiels communaux et pour l'allègement des tâches des femmes
- ✦ appui aux structures nationales et surtout locales pour une prise en charge correcte des services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, NTIC d'appoint aux services sociaux de base, énergie...) et pour la mobilisation de ressources additionnelles importantes

Dans le domaine de la Gouvernance et Croissance mieux répartie :

- ✦ en matière de Gestion stratégique du Développement et Gestion budgétaire: meilleure connaissance des dimensions de la pauvreté ; promotion et renforcement des capacités sur les OMD, y compris la révision et l'alignement

de la SRP, l'élaboration des rapports RNDH, ROMD ; Gestion Axée sur les Résultats, approche Programme et amélioration des systèmes budgétaires ; Programme de Modernisation de l'Administration Publique...

- en matière de promotion du Secteur privé et de la création d'emplois : environnement institutionnel et de concertation ; charte des PME, création d'emplois et de PME
 - en matière de renforcement de la stabilité institutionnelle et du Contrôle Citoyen de l'Action Publique : expérimentation effective de l'appui aux collectivités locales, qui a permis d'alimenter la réflexion dans le cadre de l'élaboration de certains textes de base ; réussite des élections générales et locales ; renforcement de la Démocratie participative et locale, du processus de Décentralisation ; production parlementaire de qualité, avec mention pour le réseau des femmes parlementaires ; renforcement des instruments de concertation et d'implication des organisations de la société civile ; apaisement du climat de tension et promotion du dialogue social ; avancées notoires en matière de gouvernance judiciaire, surtout pour les plus vulnérables, jeunes et femmes
 - sur la gestion stratégique des questions environnementales : renforcement des institutions nationales comme locales ; promotion des conventions internationales post – Rio, Kyoto ; Commission Nationale pour l'Eau & l'Assainissement ; articulations avec les politiques extra nationales CEDEAO et NEPAD ; consultation sectorielle et mobilisation de ressources
 - en matière de droits spécifiques des femmes et des enfants : plaidoyer et alliance stratégique, incluant les organisations de la société civile ; promotion du leadership féminin et mise en place des cadres stratégiques et juridiques pour l'équité des genres ; renforcement des capacités nationales et locales de mise en œuvre des conventions, de prévention des abus, violences et discriminations
24. Tous ces états de résultats ont été formulés ou confirmés par les acteurs et bénéficiaires directs que sont : les élus locaux, les hauts cadres de l'administration, les acteurs de la société civile et du secteur privé, même s'ils ont relevé des manquements dans le fonctionnement des organes d'orientation et de pilotage, des lourdeurs et temps perdus dans les procédures de planification, de mobilisation, d'utilisation et de justification des ressources, des insuffisances dans la capitalisation et valorisation des résultats et bonnes pratiques, et dans le système de communication et de partage de ces résultats aussi importants.
25. Il reste que pour l'essentiel, tous les Leviers d'Efficacité du Développement visés dans la période 2004-2007 ont été actionnés pour la mise en œuvre des initiatives et appuis :
- a. renforcement des capacités nationales en tant que facteur clé du développement au triple plan des ressources humaines performantes, des institutions nationales et locales crédibles et de la cohésion sociale : les appuis du PNUD ont été reconnus déterminants
 - b. appropriation nationale impliquant la responsabilité et la participation pleines et entières des autorités nigériennes, des populations et autres bénéficiaires à toutes les étapes des processus de développement : malgré les acquis, les efforts doivent encore

- être poursuivis pour faire en sorte que le leadership du Gouvernement soit plus affirmé, condition indispensable à la pratique de l'exécution nationale
- c. promotion d'un environnement politique favorable, impliquant une claire définition des priorités, une allocation pertinente des ressources selon les enjeux véritables du développement durable, de même que les conditions de motivation des personnes physiques et morales pour s'investir et contribuer au mieux-être : des acquis certains notés
 - d. promotion de l'égalité des sexes à tous les niveaux, stratégiques comme opérationnels et dans tous les secteurs de la vie : seul ou en partenariat stratégique, le PNUD s'est investi résolument dans cette direction
 - e. partenariat pour les résultats, en termes de produits et services, d'effets et d'impacts positifs, qui sont en définitive la raison d'être des appuis du PNUD, en synergie avec les intervenants multilatéraux comme bilatéraux, avec ceux de la société civile ou du secteur privé : partant de son mandat y compris la coordination et la facilitation, tenant compte de ses ressources limitées, le PNUD a encouragé un partenariat important, surtout dans cette période 2004-2006 qui a vu le Niger confronté à une invasion acridienne, une crise alimentaire et l'incursion de la grippe aviaire, qui ont demandé des ressources importantes pour en atténuer ou contenir les effets
 - f. recherche de solutions sud – sud, dans le sens de développer des solidarités de proximité et de partager des solutions et expériences adaptées : le PNUD à travers son réseau international, et en particulier avec le Programme des Volontaires des Nations Unies, a permis au Niger de partager des expériences et autres connaissances croisées, dans des domaines aussi importants que la Sécurité alimentaire, la Gouvernance locale, l'Equité des genres, la Gestion des conflits et la Consolidation de la Paix.
26. Il reste cependant que malgré les efforts en matière de soutien direct aux couches les plus vulnérables, d'offres de services sociaux de base, malgré les réformes entreprises avec l'appui des partenaires et les progrès réalisés au plan institutionnel, dans les domaines de la croissance économique, de la maîtrise de l'inflation, de l'assainissement des finances publiques entre autres pour se conformer aux critères de convergence UEMOA, le niveau de pauvreté du pays nécessite encore une aide financière et technique soutenue à laquelle le PNUD, tirant les leçons d'expérience et tenant compte de ses missions, avantages comparatifs et potentiels de ressources, est résolu à apporter sa contribution à travers le Programme proposé, pour un Niger réconcilié avec lui-même, plus stable, plus démocratique et juste, résolument engagé dans la promotion du développement humain durable.
27. Parmi ces leçons d'expérience issues de la mise en œuvre des programmes et de la construction de ces résultats, on peut citer :
- a. l'exigence que constitue la volonté politique du Gouvernement, comme réceptacle pour la valorisation pleine et entière des efforts de renforcement des capacités et pour l'appropriation nationale ;
 - b. l'importance de dispositifs institutionnels clairs, simples et fonctionnels, engendrant le moins de conflit possible ;
 - c. la nécessité, dans une approche inclusive, de s'investir à long terme quand il s'agit d'une problématique aussi présente et multiforme que la pauvreté au Niger, tout en ayant et appliquant une stratégie de sortie partagée, basée sur le renforcement des capacités et l'appropriation nationales ;
 - d. l'importance d'une démarche « Qualité », du maintien des acquis, matériels ou immatériels, de la capitalisation permanente dans une démarche novatrice, où il est question, dans une approche par la pratique, de « construire et apprendre tout en avançant » ;

- e. le parti pris nécessaire pour des initiatives conjointes, en même temps que l'harmonisation minimale des interventions dans le cadre d'un partenariat fécond apte à renforcer la cohérence, l'économie d'échelle, la mobilisation de ressources et les chances de succès, surtout au niveau local, face à la multiplicité des initiatives des partenaires ;
 - f. la transparence requise dans les arbitrages et la nécessité d'un ciblage approprié des interventions qui évite l'éparpillement géographique et le saupoudrage des ressources sans impact significatif ;
 - g. le niveau de performance supérieur des communes ayant bénéficié de ressources en capital, confirmant la justesse de la stratégie du PNUD et de ses partenaires comme le FENU, le FBS et la FAO dans cette direction ;
 - h. un dispositif de Suivi – Evaluation fiable dans sa conception, sa mise en œuvre et ses produits, et une stratégie de communication claire et soutenue, comme instruments irremplaçables pour l'apprentissage, la visibilité, la lisibilité, le changement de perception, de comportement, et en définitive pour le succès
 - i. la nécessité d'améliorer la focalisation stratégique et de poursuivre l'effort de s'investir dans des actions clés ayant un effet de levier important sur l'ensemble du dispositif, singulièrement :
 - poursuivre l'accompagnement pour la bonification et la capitalisation des pratiques avérées pertinentes dans la consolidation de la Démocratie, l'Etat de Droit et la Paix, dans la gestion stratégique de l'Environnement, de Sécurité alimentaire, de Prévention des crises et de Relèvement, ou dans la conception des dispositifs et outils de caractérisation, de suivi de la mise en œuvre ou de plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources et énergies contre la pauvreté ;
 - renforcer et recentrer les capacités nationales dans les domaines critiques de la gestion stratégique du développement, de la gouvernance économique, judiciaire, administrative et locale ;
 - promouvoir la conception autonome d'initiatives de développement et la définition participative et consensuelle des besoins et de leur prise en charge en lien avec les OMD, à travers en particulier l'approfondissement de l'accès équitable aux services sociaux de base ;
 - systématiser le dialogue et la concertation entre le Gouvernement, la société civile régulatrice, force de négociation, et le secteur privé créateur d'emplois et de richesses, y compris l'appropriation interne des outils et cadres de programmation ;
 - renforcer les structures d'exécution nationale pour l'appropriation et la pratique « redditionnelle » ;
 - prendre en compte de façon systématique le genre et la responsabilisation effective des femmes dans les processus d'allocations des ressources, les instances locales ou nationales de prise de décision...
 - renforcer la culture de suivi – évaluation.
28. Les leçons tirées ne seraient pas complètes sans celles issues des audits annuels des différents programmes, qui ont certes permis d'améliorer la gestion de façon significative, mais dont il faut poursuivre plus résolument la mise en œuvre des recommandations dans tous les compartiments ayant été couverts : Gestion financière, Progrès enregistrés et Taux d'exécution, Achat des biens et services, Gestion des Ressources humaines, Gestion des Inventaires, Systèmes d'Enregistrement et de Contrôle ou Organisation.

Partie IV. Programme proposé

29. Fondé sur ces leçons apprises y compris celles tirées de la collaboration avec les autres agences et partenaires, et sur les résultats à atteindre pour une meilleure Efficacité de l'Aide, le Programme ci-dessous proposé tire sa substance de deux grandes sources :
- i. les priorités nationales déclinées dans la nouvelle Stratégie de Réduction de la Pauvreté pour le Développement / SRPD, basée sur les OMD et articulée autour de trois axes à savoir : i) l'augmentation des revenus ; ii) l'amélioration du capital humain et de l'équité ; et iii) la promotion d'un cadre approprié pour la gestion du développement
 - ii. la contribution attendue du SNU à la réalisation des priorités nationales à travers les effets UNDAF, et en particulier celle du PNUD à inscrire dans ses quatre objectifs stratégiques en lien avec la Réforme du SNU, à savoir : i) la Réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD ; ii) le Renforcement de la Gouvernance démocratique ; iii) la Prévention des Crises et le Relèvement ; et iv) la prise en charge de l'Energie & de l'Environnement pour un Développement durable.
30. Certains enjeux spécifiques seront traités de façon transversale, dont notamment les questions de Population, le Genre, l'Emploi des jeunes, le VIH/SIDA, la Communication, en s'assurant en même temps que les Leviers dits d'Efficacité du Développement seront intégrés dans tous les aspects du travail d'appui du PNUD.
31. Le présent Plan d'Action du Programme respecte, et dès lors, met en exergue la cohérence avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la SRPD et UNDAF, se traduisant ainsi dans le choix des cibles et indicateurs contenus dans le dispositif de suivi et d'évaluation.
32. Ainsi donc, les différents contextes énoncés et l'avantage comparatif du PNUD, en collaboration avec ses principaux partenaires, ont guidé la définition des appuis en soutien aux priorités du Gouvernement dans les domaines de coopération arrêtés.

A. En matière de Sécurité alimentaire

33. Au Niger, « La sécurité alimentaire [apparaît] comme le pivot de toute stratégie de développement et un moyen primaire et prioritaire de lutte contre la pauvreté ». C'est pour cette raison qu'elle est considérée comme un droit fondamental, dont les conditions d'exercice et de jouissance doivent être garanties par l'Etat. Pour la Stratégie de Développement Rural, afin de sécuriser les conditions de vie des populations, il s'agit de prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles et les bases productives.
34. Les objectifs nationaux fixés sont :
- améliorer les systèmes de production ;
 - promouvoir des cultures irriguées ;
 - renforcer les capacités d'échange des produits vivriers ;
 - accroître les revenus par le développement des filières agrosylvopastorales ;
 - améliorer le dispositif de prévention et d'atténuation des crises alimentaires ;
 - renforcer les capacités régionales dans la gestion des crises alimentaires ;
 - promouvoir les changements d'habitudes alimentaires ;

- améliorer la qualité et contrôler l'innocuité des aliments ;
- restaurer et protéger l'environnement (Infrastructures, conservation et augmentation de la biodiversité) ;
- sécuriser le foncier à la base pour une meilleure valorisation des terres.

Résultats attendus

35. De façon générale en matière de Sécurité alimentaire basée sur une Gestion durable des Ressources naturelles, la contribution collective du Système des Nations Unies vise les résultats suivants :

- a. un Cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des politiques de Sécurité alimentaire, notamment pour les groupes vulnérables
- b. la Production et le Revenu des populations rurales diversifiés et augmentés notamment pour les groupes vulnérables
- c. la Nutrition des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer plus adéquate et équilibrée

36. Spécifiquement par rapport au PNUD, les résultats suivants sont attendus, en particulier pour la période 2007-2008 :

SA 1. Des Institutions Nationales concourant à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire plus opérationnelles, notamment à travers l'organisation des revues sectorielles en vue de la mobilisation de ressources:

SA 2. Des Mécanismes de prévention et de réponse rapide aux crises alimentaires plus opérationnels à travers :

- la réhabilitation urgente dans les communes affectées par les inondations de 2006
- l'Elaboration d'un Programme de Relance durable et multisectoriel basé sur une analyse des besoins³
- le renforcement des capacités pour une promotion et sensibilisation de la réduction de catastrophes au niveau local
- la fourniture d'Appuis conseils techniques dans le cadre de la sécurité alimentaire
- le renforcement des capacités nationales et locales en matière d'analyse des facteurs de risque
- le développement de programmes pertinents de prévention et d'atténuation des crises alimentaires

SA 3. Des Ressources Naturelles gérées de façon durable par les communautés à travers :

- la promotion de la Régénération naturelle assistée
- la Récupération et Restauration de terres dégradées
- la mise en place d'un système de co-gestion de la Réserve Air Ténére
- la gestion intégrée des ressources en eau

³ Concerne en particulier la Commune de Bilma

SA 4. Les Productions agricoles et animales chez les petits producteurs augmentées et diversifiées, à travers :

- la promotion de techniques de gestion durable des terres au niveau des jardins et espaces pastoraux
- la fourniture d'Intrants aux paysans
- la Réalisation d'Ouvrages de mobilisation des ressources en eau opérationnels
- l'Intensification des Productions rurales
- la Promotion de Filières porteuses, y compris celles où les femmes sont particulièrement actives
- la Promotion de la place de la biodiversité biologique en matière de Sécurité alimentaire

SA 5. La Capacité des populations à faire face aux crises alimentaires renforcée à travers :

- l'élaboration d'un document de Stratégie régionale de gestion des crises
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet sur l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques
- la mise en place d'un Dispositif pour la création, gestion et approvisionnement des banques céréalières, mettant en avant le leadership des femmes

SA 6. Les Capacités des hommes et des femmes à réaliser des activités productives diversifiées renforcées, principalement à travers :

- la mise en place de mécanismes financiers et de fonds dédiés aux activités génératrices de revenus, surtout au bénéfice des femmes pour leur autonomisation
- l'atténuation des obstacles socio-économiques, politiques, culturels ... au développement des activités professionnelles des femmes

37. Deux axes de la SRPD sont principalement concernés par ces effets : Amélioration des Revenus et Amélioration du Capital humain & Equité ; ceci en lien avec les OMD 1 relatif à la réduction de moitié de la proportion des personnes souffrant de la faim, qui passe nécessairement par le relèvement de la productivité des exploitations agricoles ; OMD 3 qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; OMD 7 sur l'environnement durable.

B. En matière de meilleur Accès aux Services Sociaux de Base

38. Après les efforts reconnus dans ce domaine depuis 2002, le Gouvernement entend intensifier le tempo pour mobiliser toutes les énergies nationales de manière à apporter les réponses appropriées pour le développement du capital humain et la réduction des inégalités. Dans ce chapitre l'accès aux services sociaux de base sera renforcé, soutenu par le développement des aptitudes et habiletés des ressources ainsi que la promotion de l'équité aux niveaux politique, stratégique comme opérationnel. Les leviers visés sont : Education (généralisation, niveau des apprenants, enseignement technique et professionnel...), Santé (soins de qualité, santé de la reproduction, médicaments, infrastructures, Lutte contre le VIH/SIDA...), Eau potable (connaissance des ressources en eau, Gouvernance de l'eau et accès à l'eau potable...), Assainissement et Cadre de Vie.

Résultats attendus

39. De façon générale en matière d'Amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base, la contribution collective du Système des Nations Unies vise les résultats suivants :
- a. l'Etat sanitaire et nutritionnel de l'enfant amélioré
 - b. la Santé de la Reproduction améliorée
 - c. la Couverture en eau potable et assainissement accrue
 - d. la Propagation du VIH SIDA réduite
 - e. l'Accès, l'achèvement et la qualité de l'éducation de base pour les enfants et les filles en particulier améliorés.
40. Spécifiquement par rapport au PNUD, les résultats suivants sont attendus, en particulier pour la période 2007-2008 :
- SSB 1. Le Renforcement, en partenariat surtout avec le GFATM, de la Prévention des maladies et de la malnutrition à travers :*
- la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au Paludisme
 - la réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la Tuberculose
- SSB 2. L'Accroissement de l'Accessibilité et de l'Utilisation des services SR/SSRA de qualité accru à travers :*
- l'Augmentation de l'Offre de services sanitaires dans les zones vulnérables
 - la réduction de la malnutrition due aux habitudes alimentaires
- SSB 3. L'Accès des pauvres, surtout en milieu rural à l'eau potable et aux services d'assainissement amélioré, notamment à travers :*
- l'augmentation de l'offre infrastructurelle hydraulique et un système intégré d'approvisionnement en eau potable fiable
- SSB 4. L'Amélioration des Pratiques d'hygiène à travers notamment :*
- la Participation accrue des communautés à la planification, à la gestion et au fonctionnement des infrastructures hydrauliques et systèmes d'assainissement
- SSB 5. L'Amélioration de la Prévention du VIH/SIDA, à travers des initiatives conjointes :*
- le Renforcement des capacités de Planification de la CISL
 - la Promotion du Dépistage volontaire auprès des jeunes scolaires
- SSB 6. L'Amélioration de la Prise en Charge des PVVIH, à travers des initiatives conjointes, basée sur la promotion des droits et l'information*
- SSB 7. L'Augmentation de l'Offre des services éducatifs dans les zones les plus défavorisées (y compris préscolaire, alphabétisation de base) à travers :*
- l'Elaboration et la Validation de la Politique nationale de l'alphabétisation / Education Non Formelle

- le Renforcement des Capacités des ressources humaines actives dans l'Alphabétisation
- la Rénovation du Programme d'alphabétisation
- l'Augmentation de l'Offre d'infrastructures scolaires dans les zones défavorisées
- le Renforcement de la formation professionnelle des jeunes et des femmes

SSB 8. La Demande des services éducatifs de qualité par les populations (en particulier les filles) accrue à travers :

- l'Allègement des tâches journalières de la femme
- la conception et la mise en œuvre d'un Projet de Lutte Contre la Pauvreté des adolescents à travers le développement de la formation professionnelle
- l'appui aux cantines scolaires, avec le PAM et l'UNICEF, suite à l'expérimentation des jardins d'enfants communautaires

41. Ces résultats contribueront principalement à l'axe de la SRPD sur Amélioration du Capital humain & Equité en lien avec les OMD 2, 3, 4, 6 et 7 soit : la garantie à tous à une éducation équitable entre filles et garçons, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et le combat contre certaines maladies comme le VIH/SIDA ; la réduction de moitié de la proportion des individus privés d'accès à l'eau potable et à une installation sanitaire adéquate ; la durabilité des ressources environnementales.

C. En matière de Gouvernance et Croissance mieux répartie

42. Malgré son rang dans le classement mondial IDH, le Niger a fait des avancées remarquables en matière de Bonne gouvernance en général, et les efforts seront poursuivis dans le cadre de la SRPD.

43. La Gouvernance politique étant un maillon clé dans la gestion des affaires publiques et du maintien de la paix dans le pays, le Gouvernement envisage de poursuivre les efforts dans les directions suivantes :

- la promotion du débat démocratique sur les projets de société et les programmes des partis politiques ;
- la promotion des droits de l'Homme et de l'Equité des genres ;
- la poursuite du dialogue politique afin d'assurer une convergence sur les questions à caractère stratégique pour la Nation ;
- le renforcement des capacités du Parlement, du CESOC, du HCCT et de la CNDL/LF, de la Cour Constitutionnelle, de la Cour des Comptes, du Conseil Supérieur de la Communication ;
- la promotion de la culture de la paix.

44. En matière de Gouvernance économique, la prise en charge correcte de la gestion stratégique du Développement, la définition des priorités et l'efficacité dans l'allocation des ressources de même que la recherche de la transparence, imposeront d'intensifier les actions suivantes :

- le renforcement de la capacité de réflexion stratégique, par l'amélioration de la conception et de la programmation, de la gestion et du suivi des dépenses publiques et des projets et programmes de développement ;
- l'amélioration des outils et des instruments de gestion économique et financière ;

- l'amélioration du contrôle, du suivi, de l'exécution et de la traçabilité des dépenses publiques;
 - le renforcement des capacités du secteur privé ;
 - l'harmonisation, la coordination et l'efficacité de l'aide publique au développement.
45. Pour faire jouer à l'Administration son rôle déterminant dans la mise en place des conditions propices à la promotion de l'économie, de l'initiative privée et du développement durable, les réformes institutionnelles seront poursuivies dans le sens de la modernisation, pour accompagner les réformes économiques ainsi que la mise en œuvre de la SRPD.
46. Au niveau local, le processus de Décentralisation devrait faire l'objet d'un intérêt et d'un appui particuliers. En effet, trois années après les élections locales, l'effectivité de la communalisation et de l'exercice du pouvoir lié aux compétences transférées aux collectivités territoriales, reste encore à construire, concomitamment avec une véritable déconcentration, pour en faire un solide maillon de réalisation des OMD nationaux à l'arrivée. Cela passera entre autres par :
- la définition d'une politique de décentralisation, le renforcement du pilotage technique et le portage politique de la décentralisation ;
 - l'affirmation de la pleine compétence de la commune comme premier partenaire institutionnel pour toutes les interventions en matière de développement local ;
 - le transfert de l'exercice des responsabilités par les collectivités territoriales, accompagné de la déconcentration conséquente de l'appareil administratif de l'Etat pour assurer des services de qualité aux citoyens ;
 - le renforcement des capacités des communes en ressources humaines, financières et matérielles grâce à des dispositifs adaptés aux différents niveaux de collectivités.

Résultats attendus

47. De façon générale en matière d'Amélioration de la Gouvernance et de la Répartition de la Croissance, la contribution collective du Système des Nations Unies vise les résultats suivants :
- a. une Meilleure allocation des ressources en faveur des groupes vulnérables
 - b. un Cadre propice aux emplois décents et à l'augmentation des revenus
 - c. la Démocratie, l'Etat de Droit et la Paix consolidés
 - d. une Meilleure participation des populations à la Gestion locale
 - e. l'Environnement mieux préservé et la Gestion des Ressources naturelles améliorée
 - f. les Droits de la Femme et de l'Enfant mieux appliqués.
48. Spécifiquement par rapport au PNUD, les résultats suivants sont attendus, en particulier pour la période 2007-2008 :
- GVN 1. Les Processus de Gestion budgétaire et Choix des politiques économiques en faveur des pauvres améliorés, à travers :*
- le parachèvement du processus de révision de la SRP basée sur les OMD
 - le Renforcement des capacités nationales statistiques
 - le Renforcement des capacités nationales en matière budgétaire et de gestion de l'Aide Publique au Développement, y compris l'organisation des tables rondes pour la mobilisation des ressources

- la généralisation des instruments de cadrage de la programmation budgétaire (cadre macro-économique, cadre de dépenses à moyen terme, budgets de programmes)
- le Renforcement des capacités nationales de réforme et de modernisation de l'Administration Publique
- la Mise en place d'un Système performant de suivi-évaluation des politiques publiques
- l'Adoption et la Mise en œuvre de la Vision politique et socio-économique à l'horizon 2027
- la Mise à jour du Programme Pays Niger - PNUD

GVN 2. Des Emplois rémunérateurs et décents créés / consolidés, à travers :

- le Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et humaines d'intervention du secteur privé dans l'économie
- le soutien aux initiatives en création et développement de micro et petites entreprises en vue de promouvoir l'emploi et l'auto emploi des femmes et des jeunes
- l'Amélioration du Climat des investissements, grâce notamment à la simplification des procédures de création d'entreprise, et à la mise en place d'un cadre de concertation Etat – Privé
- la Promotion du Volontariat pour qu'elle soit connue et considérée comme une alternative crédible auprès des collectivités décentralisées, des organisations de la Société civile et autres, pour l'appui – conseil dans la conduite d'initiatives pour le développement

GVN 3. L'Environnement plus propice à la Consolidation de la Paix, à l'Exercice de la Démocratie et au Respect des Droits de l'Homme à travers :

- les appuis conseils en matière de suivi des microprojets financés au profit des ex-combattants de l'Air et de l'Azawak
- l'Elaboration et la Mise en œuvre d'une stratégie nationale consensuelle de Lutte contre la corruption
- le renforcement des capacités de plaidoyer, d'actions et de veille citoyenne de la Société civile
- le Renforcement des capacités de l'institution parlementaire, y compris de son administration
- le Renforcement des capacités pour un meilleur Accès à la Justice, les Droits de l'Homme et l'Etat de Droit
- le Renforcement des capacités de pilotage et d'organisation des institutions en charge des élections (politiques locales et professionnelles)
- la Mise en place d'une structure stable de promotion et de gestion du Volontariat national pour le développement

GVN 4. Le Processus de décentralisation mieux ancré à travers :

- le Renforcement des Capacités des élus dans l'exercice de leurs fonctions en matière de Planification, Budgétisation, Mobilisation des ressources et Gestion municipale, pour des communes de plein exercice
- le Renforcement des Capacités locales de prévention et de gestion des conflits
- le Renforcement des capacités d'investissement des communes
- la promotion de la Micro finance comme instrument de lutte contre la pauvreté
- la promotion de l'autonomisation des femmes

- la Clarification des Modalités d'utilisation des services techniques déconcentrés de l'Etat par les conseils communaux
- des initiatives coordonnées pour le soutien au développement des réseaux de la coopération décentralisée

GVN 5. Les Institutions de Gestion de l'Environnement plus performantes à travers :

- la mobilisation de financements en faveur des questions majeures environnementales (Dégradation des terres, Biodiversité, Changements climatiques)
- le Renforcement des capacités des collectivités locales et des communautés à faire face aux défis environnementaux locaux et globaux
- la Mise en œuvre des Recommandations de la Consultation sectorielle sur l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification
- l'Elaboration de la Stratégie d'Education environnementale
- le Renforcement des Fonctions stratégiques du CNEDD
- la Promotion et la Pérennisation de IRH/SIGNER
- le Parachèvement de l'Expérimentation de la GIRE dans l'UGE Fleuve/Liptako-Gourma et la Valorisation des leçons apprises en vue de sa généralisation sur l'ensemble du territoire national

GVN 6. Les Partenariats pour l'exercice des Droits de la Femme et de l'Enfant et Equité de Genres efficaces à travers :

- le Renforcement des capacités des acteurs pour la prise en compte de l'Approche Genre, Droits de l'Homme dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités
- l'internalisation par les leaders d'opinion de l'Approche Genre dans toutes ses implications sociales, économiques et politiques
- la meilleure connaissance par les hommes et les femmes des différentes formes de violences
- la levée des réserves sur la CEDEF
- l'atténuation des obstacles socio-économiques, politiques, culturels, ...) au développement des activités professionnelles des femmes
- le Renforcement de l'autonomisation des femmes, notamment par la formation professionnelle, l'appui aux activités génératrices de revenus à travers des financements appropriés, à l'accès aux moyens de production

49. Ces résultats contribueront principalement à l'axe de la SRPD sur la Promotion d'un Cadre approprié pour la Gestion du Développement, avant de déteindre sur tous les autres aussi bien de la SRPD que des OMD.
50. Le cadre du programme mis à jour et proposé pour la période 2007-2008, est présenté en Annexe. Les ressources annoncées dans le CPAP signé restent valables, et les partenaires en feront une mise à jour pour la période 2007-2008 à travers les différents PTA.

Partie V. Stratégie de partenariat et Communication

51. Le processus UNDAF au Niger a fait du document qui en a résulté le cadre stratégique de référence pour le partenariat entre les agences du SNU d'une part, le Gouvernement et les autres partenaires, y compris la société civile d'autre part. Il reste que selon les partenaires, le PNUD développera également des stratégies ou initiatives adaptées.

52. Ainsi, selon les domaines de coopération, le PNUD se focalisant dans ses fonctions principales de coordination du SNU, de Plaidoyer, de Conseil et de Développement des Services, mettra en oeuvre des stratégies cohérentes mais différenciées, qui auront cependant comme dénominateur commun le souci d'harmonisation et de simplification, la communication, le partenariat selon les lignes de force et avantages comparatifs et la recherche de résultats.
53. Ainsi sur le plan thématique, le PNUD poursuivra ses interventions dans les quatre domaines où son leadership et ses appuis ont été reconnus pertinents :
- la Réduction de la Pauvreté basée sur les OMD, à travers des appuis aux politiques et initiatives locales au bénéfice des parties prenantes les plus vulnérables, donnant des chances égales à toutes les composantes de la société devant les opportunités économiques et sociales, y compris les appuis à l'atténuation de pandémies comme le SIDA, la Sécurité alimentaire ou l'Accès aux Services sociaux de base
 - la Gouvernance démocratique, basée sur la mobilisation individuelle comme collective à travers les citoyens et citoyennes, les institutions républicaines, les organisations de la société civile, les opérateurs privés, les partis politiques... dans l'optique de promouvoir la paix, la démocratie et l'état de droit, et de sortir les couches vulnérables de leur isolement des enjeux nationaux importants
 - la Prévention des Crises & le Relèvement, avec des appuis pour la réduction des risques de crises ou catastrophes naturelles, et pour la reconstruction après crise des bases et actifs pour le développement durable
 - l'Environnement et le Développement durable, avec des appuis aussi bien au plan des politiques que des initiatives locales, de la mobilisation des ressources, que de l'amélioration de l'accès aux services en matière d'environnement et d'énergie.
54. Le PNUD développera ainsi les stratégies de partenariat les plus à même de prendre en charge les priorités du Niger à travers soit les programmes conjoints ou le partage des coûts quand c'est possible, la fourniture d'assistance technique, la consolidation, soit la création de synergies et d'effets multiplicateurs, en utilisant ses ressources limitées comme catalyseur pour des financements communs ou autres procédés pertinents.
55. Comme par le passé, les consultations seront la règle à tous les niveaux. A l'intérieur du SNU, les programmes et suivis conjoints de même que les revues annuelles seront renforcés à travers le dispositif UNDAF. Au niveau national, le PNUD continuera à consolider les liens programmatiques au sein des groupes sectoriels et cadres de concertation des partenaires techniques et financiers organisés autour de la SRPD.
56. Le PNUD s'assurera également d'une stratégie de communication efficace, incluant les NTIC et qui vise la promotion et le partage des résultats et succès issus de la mise en oeuvre du Programme, le renforcement des capacités des personnels du Programme en matière de communication et de relations publiques ainsi que le partenariat avec la presse. A cet égard, autant que possible, chaque PTA contiendra une composante Communication, pour s'assurer de la mise en oeuvre effective de la stratégie de communication.
57. Le partenariat stratégique inclut les hautes instances de la République, les départements ministériels et les institutions spécialisées du SNU, les ONG, le secteur privé, les organisations spécialisées dans la formation et la recherche... Sont concernés au premier chef :
- les institutions comme la Présidence de la République (Cabinet), la Primature (Cabinet) et leurs organes de proximité d'exécution, de consultation ou de mission spéciale et de S&E (SP/SRP, HCME, HCRP, Observatoire de la Pauvreté, DNP/GCA/CCA, CNEDD, Commission Nationale de Collecte des

- Armes, HCCT, etc.), l'Assemblée Nationale, le Comité d'Orientation et de Suivi du CPAP ;
- le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine, signataire et interface politique et diplomatique du Gouvernement avec le PNUD ;
 - les ministères spécialement chargés des domaines concernés : Economie & Finances ; Suivi, Evaluation des Programmes et Dialogue avec les Partenaires au Développement ; Fonction Publique ; Justice ; Hydraulique ; Environnement et Lutte Contre la Désertification ; Mines & Energie; Développement Agricole ; Ressources Animales ; Commerce, Industrie & Normalisation ; Intérieur & Décentralisation ; Aménagement du Territoire et Développement Communautaire ; Santé Publique ; Population & Réformes Sociales ; Promotion de la Femme & Protection de l'Enfant ; Education Nationale ; Promotion des Jeunes Entrepreneurs et Réforme des Entreprises Publiques ; Formation Professionnelle et Technique ;
 - les organisations de promotion et d'accompagnement du secteur privé comme la Chambre de Commerce, l'Association Entreprendre Au Niger, ANPE, CNUT ... et de la Société civile comme l'ANDDH, la CCOAD en général ;
 - les administrations décentralisées et déconcentrées (communes visées, départements et régions), avec les ONG partenaires sur place ;
 - les institutions spécialisées comme l'Institut National de la Statistique, l'Université Abdou Moumouni Dioffo de Niamey.
58. Le partenariat stratégique pour l'appui au développement sera consolidé ou élargi avec :
- les coopérations bilatérales de pays tels que l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, Monaco, la Norvège, la Suisse, etc. ;
 - les agences du Système des Nations Unies ou fonds spécialisés: BIT, CCD, DDC, FAO, FEM, FENU, FIDA, GFATM, ONUDI, PAM, PNUE, PVNU, Secrétariat des Nations Unies (DAES, EAD...), UNFPA, UNICEF, UNIFEM, UNOPS, etc. ;
 - la coopération décentralisée ;
 - les organismes régionaux comme le CILSS et ses démembrements ;
 - les associations de développement et Organisations Non Gouvernementales internationales.
59. Selon le niveau d'intervention central ou local, selon les secteurs ou domaines d'intervention, des modalités particulières sont envisagées en vue d'atteindre les résultats escomptés :
- le partenariat avec le Gouvernement valorisera essentiellement les compétences démontrées par le PNUD, en particulier dans l'appui à la définition de politiques et stratégies sectorielles prioritaires, dans le renforcement des capacités et l'appropriation nationales pour la mise en oeuvre et le suivi de ces politiques et dans la conduite d'actions pilotes sur le terrain permettant d'innover dans ces domaines et de nourrir le plaidoyer du PNUD
 - le PNUD appuiera les créneaux pour une institution parlementaire efficace dans ses rôles de contrôle de l'action gouvernementale, de législateur, dans ses relations avec les populations et de promotion des grandes causes internationales engageant le peuple nigérien
 - le PNUD cherchera également à collaborer très étroitement avec les instances judiciaires, afin de faire de l'approche basée sur les Droits de l'Homme, une réalité plus vivante au Niger
 - afin de consolider le processus de décentralisation et la démocratie participative, le PNUD contribuera au renforcement des capacités des élus locaux et de leurs institutions

- avec la société civile et le secteur privé, un partenariat plus étroit sera recherché en matière de plaidoyer, de promotion de l'esprit d'entreprise et de la création d'emplois, de même que dans la mise en oeuvre et le suivi des initiatives. Parallèlement, les actions de renforcement des capacités de la société civile se poursuivront, pour qu'elle assume pleinement son rôle dans la consolidation de la gouvernance, du Contrôle citoyen de l'Action publique à tous les niveaux au Niger
 - avec le système des Nations Unies, le partenariat sera renforcé pour les actions de plaidoyer commun déjà lancées et de programmes conjoints aussi bien au niveau stratégique, notamment dans la promotion des Droits de l'Homme, de l'équité entre les genres, la lutte contre le VIH/SIDA, l'éducation des filles ou la sécurité alimentaire, qu'opérationnel où par exemple, des initiatives conjointes pourront être développées dans la région de Diffa avec le PAM sur les activités d'appui à la Sécurité alimentaire, avec le FENU en matière de micro finance et d'appui à la Décentralisation ; avec l'UNICEF, l'UNFPA dans la région de Tillabéry pour appuyer l'amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base ; dans la région de Zinder avec la FAO, l'UNICEF, l'UNFPA sur les activités d'appui à la Sécurité alimentaire et l'amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base ; avec le FIDA, le FENU, la FAO, l'UNICEF, l'UNFPA, les partenaires de la SDR dans cette Initiative pour la Réhabilitation et le Développement Agricole et Rural dans la région de Maradi. D'autres domaines de collaboration seront identifiés au fur et à mesure, en même temps que l'effort pour une harmonisation des procédures de gestion avec les autres agences des Nations Unies sera poursuivi au cours de la mise en oeuvre du présent programme
 - un partenariat fécond pour la mobilisation de ressources additionnelles sera développé avec les institutions multilatérales comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ou l'Union européenne pour approfondir par exemple la prise en charge des questions liées à l'environnement ou à la gouvernance, avec la coopération bilatérale et même décentralisée, afin de donner le maximum de chances de réussite au présent programme. Ainsi la stratégie de mobilisation de ressources non ordinaires reposera sur un plaidoyer efficace et porteur auprès des donateurs traditionnels et la recherche de nouveaux partenaires.
 - d'autres opportunités de partenariat et de collaboration seront recherchées au fur et à mesure, et le bureau du PNUD renforcera son plaidoyer auprès des partenaires, notamment ceux non représentés au Niger, pour assister le Gouvernement à mobiliser davantage de ressources, et pour s'inscrire dans cette logique de synergie.
60. La recherche de l'efficacité et de l'efficience optimales exigeront également une différenciation claire entre d'une part les domaines politique et stratégique faisant intervenir des institutions centrales (Préfecture, ministères, etc.) à travers le Plan d'Action, et d'autre part les opérations faisant prévaloir la notion de subsidiarité (communes, partenaires locaux, etc.), sans compter le partenariat à développer au niveau de la sous - région pour une gestion concertée de certaines problématiques comme la Souveraineté alimentaire, la circulation des personnes et des biens, la Paix et la Sécurité, l'application des réglementations communes comme OHADA pour le climat des affaires...
61. Le PNUD saisira toutes les opportunités pour renforcer et élargir le partenariat : (i) les mécanismes des forums ; (ii) les consultations sectorielles et thématiques ; (iii) les missions conjointes et intégrées de terrain ; (iv) les cadres de concertation existants et (v) les alliances stratégiques nouées autour des réformes institutionnelles et politiques majeures.

62. Enfin, la stratégie de partenariat comprend des efforts soutenus pour l'accessibilité accrue aux fonds fiduciaires thématiques du PNUD, aux fonds de développement tels que le FEM, aux fonds administrés par le PNUD tels que l' UNIFEM, le FENU et le GFATM dont le PNUD est un récipiendaire principal au Niger.
63. La stratégie pour l'atteinte des résultats continuera à être rythmée par les six (6) Leviers d'Efficacité que sont pour le PNUD dans son Plan stratégique 2008-2011 :
- a. l'amélioration de l'appropriation nationale
 - b. le renforcement ou le développement des capacités nationales
 - c. la promotion de l'égalité des sexes
 - d. la promotion de l'engagement citoyen
 - e. la promotion des Droits de l'Homme
 - f. la promotion de la coopération Sud – Sud et du multilatéralisme actif.

Partie VI. Gestion du programme

A. Les Principes de base

64. De plus en plus d'initiatives sont prises au sein du Système des Nations Unies pour traduire les principes d'harmonisation, de simplification, d'alignement ou d'appropriation nationale en actes concrets. Le PNUD s'adaptant au nouveau contexte de l'aide au développement, recentrera son rôle vers le renforcement des capacités nationales et l'appui pour la prise en mains des processus de développement par le Niger. Ainsi le PNUD veillera à ce que les principes suivants soient visibles dans la gestion du programme :
- mettre les stratégies et les plans nationaux au centre des programmes de pays et de leurs dérivés
 - renforcer les capacités, les partenariats, la responsabilité financière et la reddition des comptes du Niger
 - faire plus souvent appel aux systèmes nationaux du pays.
65. Pour ce faire, le présent Plan d'Action sera essentiellement exécuté selon la modalité d'Exécution Nationale (NEX) avec l'appui des agences coopérantes, en visant :
- une autonomie nationale plus grande grâce à une utilisation et au renforcement des compétences nationales et de l'expertise technique des institutions nationales et des individus au moyen de l'apprentissage par la pratique
 - une amélioration de la pérennité des initiatives de développement avec l'augmentation du contrôle et de l'implication de la partie nationale dans les activités de développement
 - une réduction de la charge de travail et une intégration dans les programmes nationaux par un recours plus large aux procédures et systèmes nationaux appropriés.
66. Avec la modalité NEX, le Gouvernement assume la responsabilité globale des activités décrites dans le Plan d'Action du Programme Pays, la mise en œuvre de certaines de ses composantes pouvant être confiée à des partenaires comprenant les organismes des Nations Unies, des Organisations de la société civile et du secteur privé, ou des structures étatiques.
67. Dans ce contexte, en dehors des aspects diplomatiques et protocolaires avec le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, le Ministère de l'Economie et des Finances continuera à jouer un rôle de premier plan en tant

qu'interlocuteur principal du PNUD comme département ministériel de coordination et carrefour des réformes économiques et financières, en synergie avec le Ministère du Suivi, de l'Evaluation des Programmes et du Dialogue avec les Partenaires.

68. Le PNUD et le Gouvernement veilleront à ce que :
- un Plan de Travail Annuel précisant les résultats attendus et les fonds à mettre à disposition et ses modalités soit établi et signé entre le PNUD et le partenaire d'exécution avant tout transfert de fonds;
 - avec les agences du Système des Nations Unies, représentées ou non, les programmes conjoints soient privilégiés, consolidant une série d'activités contenues dans un plan commun de travail et le budget y afférent, et détaillant aussi les rôles et responsabilités des partenaires dans la coordination et la gestion des activités conjointes ;
 - en ce qui concerne les organisations de la société civile sélectionnées en qualité de partenaires d'exécution, un protocole d'accord distinct soit signé avec le PNUD.
69. La Gestion Axée sur les Résultats (GAR) devrait être perceptible dans tous les compartiments du partenariat, ce qui contribuerait à maximiser l'impact sur le terrain tout en réduisant les coûts de fonctionnement. Cela passera par :
- la définition des fonctions de l'expertise à mobiliser, en fonction des effets et produits escomptés et de leur responsabilisation autour de l'élaboration et de la mise en forme des plans de travail annuels et de leur négociation et S&E ;
 - la focalisation accentuée des structures de gestion et d'assistance technique du programme, individuellement et collectivement, vers l'accompagnement des administrations récipiendaires selon leurs besoins ;
 - la motivation et la mobilisation de la société civile, du secteur privé et des chambres consulaires en vue de leur faire jouer leur rôle d'acteur et bénéficiaire ;
 - le recours à des appuis techniques externes nationaux (cabinets et bureaux d'études, ONG) et internationaux pointus confiés aux agences spécialisées des Nations Unies ;
 - le renforcement des coopérations avec les autres programmes et projets partenaires, notamment ceux des agences du Système des Nations Unies, y compris celles non résidentes, pour développer la synergie, les économies d'échelle et la cohérence d'ensemble, notamment grâce au montage de programmes conjoints.

B. Le pilotage et la supervision opérationnelle de la mise en œuvre

70. Le Plan d'Action sera mis en œuvre à travers une stratégie globale cohérente avec les objectifs assignés par les partenaires, qui tiendra en même temps compte des besoins de spécialisation et de compétence nécessaires aux différents niveaux et composantes.
71. Le Comité d'Orientation et de suivi conjoint Gouvernement/PNUD, définira les lignes directrices pour la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du Programme. Il se réunira deux fois par année, pour la revue des progrès, y compris dans l'application des recommandations issues des audits, l'analyse et l'aplanissement des difficultés, l'effectivité des progrès en matière d'appropriation nationale, de même que pour dégager de nouvelles directives pour la mise en œuvre réussie du Programme. Des représentants des ministères clés et d'autres partenaires dans la mise en œuvre du Programme en seront membres.
72. Au niveau central, certains partenaires sont ciblés en particulier pour la supervision ou l'exécution du CPAP, pour les considérations et raisons suivantes :

- expériences réussies : pilotage des appuis au Programme ;
 - capacités et compétences avérées : S&E des effets et impacts des réformes, capitalisation, absorption des financements, gestion administrative, comptable et financière, dialogue et concertation y compris reddition des comptes, mobilisation de partenariats et de ressources ;
 - connaissance des opportunités d'investissement et des processus de prise de décision transparente.
73. Les trois unités d'appui montées en 2004 autour des programmes cadres du gouvernement sur (i) la Lutte Contre la Pauvreté, (ii) le Renforcement des Capacités de Gestion de l'Economie, de Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Relance du Secteur Privé, et (iii) l'Environnement pour un Développement Durable, continueront à coordonner et faciliter la mise en œuvre du Plan d'Action dans une phase de transition couvrant la période 2007-2008.
74. Cependant, afin d'évoluer vite et bien dans le sens du renforcement des capacités et de l'appropriation nationales, l'institutionnalisation des appuis en vue de leur pérennisation et de leur prise en compte dans les réformes suscitées par la SRPD, devra connaître une accélération visible. Cela nécessitera du Gouvernement et du PNUD durant cette période :
- au niveau central, maximiser l'appui institutionnel en positionnant l'expertise nécessaire une fois ciblée et évaluée, auprès des bénéficiaires les plus à même de la valoriser, évitant ainsi des équipes « autonomes et déconnectées »
 - au niveau local, maximiser l'appui institutionnel en positionnant l'expertise nécessaire une fois ciblée et évaluée, auprès des bénéficiaires décentralisés communaux et intercommunaux en particulier, ou déconcentrés, les plus à même de la valoriser, évitant ainsi des équipes « autonomes et déconnectées »
 - responsabiliser effectivement les collectivités locales dans tout le processus de planification, de mobilisation, d'allocation et de justification des ressources, les intervenants de proximité devant se concentrer sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage communal et communautaire : planification communale, programmation des investissements, montage des dossiers et processus d'appel d'offre, attribution des marchés, tenue de la comptabilité communale, gestion des travaux publics, tenue des sessions des conseils municipaux, gestion et entretien des ouvrages, etc..
 - utiliser les systèmes nationaux au maximum et mobiliser l'administration au plan technique et du pilotage, y compris le S&E direct et interne des activités, pour assurer ainsi son implication et le renforcement de ses connaissances et aptitudes pour une réelle prise en main et la coordination effective par elle-même
 - prendre les mesures administratives et autres d'accompagnement de la transition relativement à des aspects comme les contrats (type de contrat⁴, obligations des parties, avantages...), les recrutements, affectations, redéploiements...
 - disposer dans chaque unité dans les meilleurs délais d'une stratégie explicite de renforcement, transfert et sortie ou mutation – redéploiement, basée sur une identification et évaluation claires des besoins des administrations bénéficiaires, centrales comme locales
 - élaborer un chronogramme ou Tableau de Bord précis mensualisé sur 2007 et indicatif pour 2008 pour préparer et conduire les activités dans le sens de l'accélération de l'appropriation nationale :
 - o identifier tous les bénéficiaires directs aux niveaux central et local, et au besoin opérer un criblage pour un meilleur ciblage

⁴ Le personnel identifié pour cette expertise pourrait être en contrat avec le PNUD, tout en étant logé auprès des administrations bénéficiaires

- échanger sur les changements majeurs de part et d'autre, de même que sur les attentes et craintes entre partenaires
- faire un état des lieux en termes de compétences, ressources disponibles et à renforcer
- faire une analyse des écarts
- élaborer et dérouler une stratégie de renforcement des capacités
- identifier et tester les mécanismes institutionnels envisageables, à partir de l'année 2008, ceci pour une généralisation à partir de 2009
- identifier les points d'évaluation intermédiaire.

75. Ainsi, durant cette transition, les trois unités d'appui devront se positionner davantage comme maillon d'accompagnement crédible pour la création des conditions et l'effectivité de l'appropriation nationale. Pour cela, elles devront veiller en particulier à :
- avec les administrations récipiendaires, cabinets ministériels et directions techniques, mesurer et augmenter la performance générale du programme et cultiver une gestion transparente dans tous les processus ;
 - réduire les coûts de fonctionnement tout en améliorant la communication entre les différentes parties prenantes internes et externes en utilisant des outils adaptés ;
 - cibler clairement et répondre aux demandes d'assistance technique et de support à la décision en provenance des instances supérieures et du gouvernement ;
 - remonter les leçons apprises sur le terrain aux niveaux de prise de décision institutionnelle et faciliter là où c'est nécessaire les espaces de concertation et de réflexion sur ces expériences ;
 - évaluer constamment, en rapport avec les récipiendaires, la pertinence de l'allocation des ressources humaines, financières ou matérielles au Programme
 - en présence d'un représentant du Gouvernement et d'un représentant du PNUD, facilitateurs, se concerter au moins une fois tous les deux mois pour échanger des informations et faire le point dans ce cheminement.

C. Les modalités de Gestion et les Transferts monétaires

76. Le CPAP et les différents protocoles d'accord, indiqueront les niveaux conjoints d'engagement de ressources sur les deux ans, et les Plans de Travail Annuels préciseront les montants à mobiliser et les responsabilités entre le Gouvernement du Niger, le PNUD et les partenaires de mise en oeuvre.
77. Les nouvelles modalités de transfert des ressources basées sur l'harmonisation et la simplification des procédures seront visées et appliquées progressivement en fonction des évaluations, ce qui permettra, après une analyse raisonnable des risques, de mieux se focaliser sur les résultats.
78. Les transferts monétaires destinés aux partenaires de mise en oeuvre se baseront sur le Plan de Travail Annuel et sur le protocole d'accord entre le PNUD et les partenaires de mise en oeuvre.
79. Les PTA seront signés avec des institutions gouvernementales ou non gouvernementales comme les ONG, les communes partenaires... ou d'autres intervenants ayant démontré les capacités minimales requises pour une mise en oeuvre réussie du Programme.
80. En dehors des programmes conjoints qui préciseront les modalités particulières de gestion des fonds (parallèle, groupée, canalisée ou autres combinaisons), les transferts monétaires pour les activités détaillées dans les PTA seront établis selon principalement deux modalités :
- i. les paiements directs aux fournisseurs et à d'autres tierces parties pour les obligations encourues par le partenaire d'exécution pour appuyer les activités convenues dans le PTA
 - ii. les avances de fonds, réservées à la prise en charge de certaines dépenses surtout de fonctionnement, identifiées dans les PTA, et la nomenclature retenue et précisée en début d'année.
81. La gestion du programme se fera sur la base de la plateforme de gestion ATLAS qui permet la réalisation des activités à temps ainsi qu'une supervision financière efficace.
82. Dans le cadre de l'appui à l'effectivité de la Décentralisation et du Renforcement des collectivités locales, le circuit du Trésor public pourra être utilisé selon des modalités définies de commun accord entre les partenaires.

83. Les règles suivantes s'appliquent, sauf cas explicite prévu :
- les modalités de transfert monétaire, le montant des dépenses, l'étendue et la fréquence des activités prédéterminées peuvent être révisés durant la mise en oeuvre du programme en fonction des résultats de l'évaluation du programme, des rapports, des dépenses et des audits
 - à la fin de toute activité, tout reliquat monétaire sera reprogrammé ou remboursé par accord mutuel entre le partenaire de mise en oeuvre et le PNUD.

Partie VII. Suivi et évaluation

84. Le système de S&E du programme du PNUD, construit dans la logique de connaître, d'apprécier et de partager la teneur de ses contributions aux côtés de ses pairs dans le cadre de UNDAF, sera à terme unitaire, et devra progressivement s'intégrer dans le dispositif institutionnel national, qui sera appuyé par le PNUD.
85. Les mécanismes de concertation entre le Gouvernement et le PNUD seront maintenus et renforcés dans le pilotage du Programme, de même que les missions intégrées de S&E sur le terrain. Dans la mesure du possible, les missions de programmation et de formulation des appuis du PNUD seront harmonisées avec celles des organisations du Groupe des Nations Unies pour le Développement ainsi qu'avec les principaux partenaires.
86. Le S&E annuel des PTA entrepris avec la participation des membres du SNU et des partenaires, constituera la source principale d'information pour l'évaluation du CPAP. Il s'appuiera lui-même sur les exercices internes mensuels ou conjoints semestriels qu'il faudra systématiser.
87. Après la revue à mi-parcours intervenue en novembre 2006, l'évaluation finale en 2008 permettra de tirer les leçons de la mise en oeuvre du Plan d'Action et définira les modalités de la poursuite de l'appui du PNUD. Elle devra s'articuler avec les revues ou autres évaluations finales des autres Programmes des Agences du SNU.
88. D'autres revues pourront avoir lieu entre le PNUD et le Gouvernement en dehors de ces évaluations pour partager l'information entre toutes les parties prenantes et faire des recommandations d'ajustement si nécessaire.
89. Le S&E du programme de pays sera axé sur les résultats et se fera conjointement avec le Gouvernement et les parties prenantes.
90. Les différents résultats seront appréciés comme suit :
- l'utilisation efficiente des ressources pour la conduite des activités ;
 - les produits et services rendus ;
 - les effets engendrés ;
 - les impacts sur le niveau de vie ou mode opératoire de chaque catégorie de bénéficiaires.
91. Les responsabilités du PNUD, avec les agences coopérantes, sont :
- la vérification de l'exécution des activités conformément au plan de travail ;
 - le contrôle du respect de la cohérence entre le Plan d'Action et l'appui des autres bailleurs de fonds ;
 - la vérification de l'adéquation entre les dépenses financées et les activités substantives ;
 - la surveillance de l'utilisation effective des outils de gestion axée sur les résultats ;

- le renforcement des capacités pour l'établissement de bases de données et de systèmes d'information sectoriels et thématiques ;
 - les achats des équipements non fongibles, et de tout autre service d'appui qui lui sera dévolu conformément aux termes de la Lettre d'Accord ;
 - la liaison avec le siège pour le suivi du Plan d'Action, en rapport avec les agences coopérantes ;
 - la mobilisation des agences spécialisées pour appui technique en fonction de leur domaine d'expertise et de leur expérience.
92. Le S&E financier du programme de pays aura pour cadre le plan triennal glissant des ressources de base, ainsi que le cadre intégré d'allocation des ressources englobant toutes les ressources mobilisées.
93. L'exécution nationale préconisée pour la mise en œuvre du Plan d'Action, implique que la gestion de tous les fonds soit placée sous la responsabilité du Gouvernement. Il incombe au Gouvernement d'assurer les responsabilités ci- après :
- mettre en place un comité mixte pour l'identification, la sélection et le recrutement des consultants et experts nationaux financés à travers le Plan d'Action, ainsi que pour la sélection des opérateurs locaux ou nationaux sous contrats pour la sous-traitance de certaines activités du Plan d'Action ;
 - réaliser annuellement un audit sur la régularité des comptes et l'opportunité des engagements par rapport aux procédures et règles financières du PNUD relatives à l'exécution nationale, aux directives sur les coûts des appuis des agences et aux orientations sur la préparation des documents du Plan d'Action ;
 - veiller à une concertation régulière et une bonne collaboration entre le Bureau du PNUD, les autres agences d'exécution et le Comité d'orientation et S&E.
94. A titre indicatif, le Tableau ci-après fournit certains éléments disponibles du Cadre des activités de Planification, Suivi – évaluation pour les deux prochaines années

CADRE DE PLANIFICATION – SUIVI – EVALUATION (Compléter au fur et à mesure)

Activités	Année 1	Année 2
Planification / Formulation	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des PTA 2007 • Programme quinquennal de renforcement des capacités de la Société Civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des PTA 2008 • Formulation CPAP 2009-2013
Enquêtes, études	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la contribution de la société civile à la mise en œuvre de la SRP/OMD • 	<ul style="list-style-type: none"> •
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi interne mensuel • Suivi conjoint semestriel 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi interne mensuel • Suivi conjoint semestriel
Evaluations	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation finale de la mise en œuvre du CPAP PNUD 2004-2008
Reuves	<ul style="list-style-type: none"> • Revue annuelle PTA 	<ul style="list-style-type: none"> • Revue annuelle PTA
Utilisation des données / Supports	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de base pour le prochain cycle • Rapports trimestriels • Rapports annuels / ROAR • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports trimestriels • Rapports annuels / ROAR •
Activités autres partenaires à considérer	<ul style="list-style-type: none"> • Parachèvement Révision de la SRPD 2008-2012 • Démarrage processus formulation UNDAF 2009-2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation finale de la mise en œuvre du CPAP des autres agences Ex-Com 2004-2008 • Evaluation finale UNDAF 2004-2008 • Formulation CPAP 2009-2013 autres agences Ex-Com

		<ul style="list-style-type: none"> • Suite et Fin Formulation UNDAF 2009-2013 •
Renforcement des capacités de P/S/E	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> •
Audits	<ul style="list-style-type: none"> • Audit annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Audit annuel

Partie VIII. Rappel des Engagements du PNUD

95. Les engagements financiers annoncés dans le CPAP 2004-2007 restent en vigueur, mais seront précisés et mis à jour annuellement durant cette période de prolongation 2007-2008.
96. Par ailleurs le PNUD déclare que :
 - les fonds fournis au titre des ressources ordinaires et des autres ressources ne comprennent pas les financements octroyés en réponse à des appels d'urgence ;
 - les types d'appui devant être fournis aux homologues nationaux ainsi qu'il en est convenu dans le cadre du CPAP sont définis en haut, dans la Partie VI sur la Gestion du Programme.

Partie IX. Rappel des Engagements du Gouvernement

97. Les engagements financiers annoncés dans le CPAP 2004-2007 restent en vigueur, mais seront précisés et mis à jour annuellement durant cette période de prolongation 2007-2008. Les autres engagements sont rappelés ci-après.
98. Le Gouvernement soutiendra le PNUD dans ses efforts de mobilisation de fonds pour financer le Programme conclu et coopérera avec le PNUD en encourageant les pays donateurs et des organisations intergouvernementales à mettre à la disposition du PNUD les fonds nécessaires à la mise en œuvre des activités financées sur fonds supplémentaires.
99. Le Gouvernement coordonnera le processus de préparation des Plans d'Actions Annuels et sera responsable de la préparation, de l'organisation et de la tenue des revues sectorielles et des revues annuelles du Programme, de la revue à mi- parcours et de toute autre réunion de planification du Programme, pour lesquelles il encouragera la participation des ONG & associations et des donateurs. Le Gouvernement prêtera assistance pour la conduite des enquêtes, des études et évaluations.
100. Dans la continuité du Programme précédent, le Gouvernement mettra à disposition le personnel, les locaux, les équipements, les ressources financières, les coûts récurrents et non récurrents nécessaires à la bonne exécution du Programme, à l'exception de ceux fournis par le PNUD ou d'autres agences du Système des Nations Unies, organisations internationales, coopérations bilatérales et multilatérales ou organisations non gouvernementales. Le Gouvernement accordera une attention particulière au maintien en place du personnel ayant bénéficié d'une formation prise en charge par le PNUD et évitera toute affectation de personnel préjudiciable au bon déroulement du Programme.
101. Conformément à l'Accord de base de Coopération signé entre le Gouvernement et le PNUD, le Gouvernement sera responsable du dédouanement, du transit, du stockage, de la distribution et du contrôle des biens et équipements mis à la disposition par le PNUD. Aucun impôt, taxe, droit et charge ne pourra être levé sur les biens, équipements ou services fournis par le PNUD dans le cadre du présent accord. Le PNUD sera aussi

- exempt de la TVA concernant les achats locaux et les services fournis en appui aux programmes assistés par le PNUD.
102. Dans le cadre de l'appui à la Décentralisation, le Gouvernement facilitera le transfert des fonds aux collectivités, chaque fois que cette modalité sera de mise.
 103. Le Gouvernement assurera tous les véhicules sous son contrôle ou utilisation, conformément à la loi en vigueur au Niger et dégage le PNUD de toute responsabilité civile au regard de ces véhicules. Tous les frais relatifs à un accident ou dommage quelconque porté aux véhicules devront être entièrement supportés par la contrepartie bénéficiaire. De la même façon, le Gouvernement dégage le PNUD de toutes responsabilités et indemnités, autres que la responsabilité civile contractée au titre de l'assurance au tiers de toute personne physique transportée dans un véhicule du PNUD, en cas d'accident ou dommage corporel contracté par un fonctionnaire du Gouvernement voyageant dans un véhicule sous le contrôle du PNUD.
 104. Le Gouvernement s'engage à utiliser les véhicules remis par le PNUD exclusivement pour les programmes ou projets auxquels ils ont été assignés, et conformément aux règles et procédures telles que prévues dans l'accord de don. Le matériel, les équipements et les divers produits fournis par le PNUD sont destinés aux bénéficiaires. Ils ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une utilisation autre que celle consignée dans le plan de travail annuel du programme de coopération.
 105. Le Gouvernement prendra à sa charge les dépenses de carburant, d'assurances, des pièces détachées et d'entretien des véhicules fournis par le PNUD à l'exception des engagements pris par le PNUD dans le cadre du Programme.
 106. Chaque achat fera l'objet d'un plan d'approvisionnement arrêté avant même la commande du matériel, conformément au plan de travail annuel. Le plan d'approvisionnement sera établi d'un commun accord. Les documents suivants seront soumis à l'examen et l'approbation du PNUD avant d'être publiés : (i) liste restreinte et invitation à soumissionner ; (ii) dossier d'appel d'offres ; (iii) rapports d'évaluation des offres et recommandations d'attribution des marchés ; et (iv) projets de contrat en cas de modification des modalités incorporées dans les dossiers d'appel d'offres. Le matériel acquis fera l'objet d'une notification écrite précisant la destination finale et les pièces justificatives y afférentes signées par l'institution bénéficiaire. Il sera géré de façon séparée par les services techniques du Gouvernement, de façon à disposer à chaque moment du point de la situation.
 107. Le Gouvernement assurera l'inventaire de ce matériel et équipement et veillera à sa bonne utilisation et à son entretien. Néanmoins, le PNUD sera en droit d'exiger le retour, en tout ou partie, des fournitures et du matériel demeurant inutilisés ou ayant fait l'objet d'utilisation inadéquate. Le Gouvernement remettra ces articles à la disposition du PNUD à l'exception des engagements pris par le PNUD dans le cadre des programmes.
 108. En outre, les équipements acquis grâce aux fonds fournis par le PNUD en vue de la mise en œuvre des programmes et projets sont la propriété du PNUD. Au terme de l'exécution de ces programmes et projets, le matériel technique et autre, ainsi que les approvisionnements, fournitures et autres biens fournis par le PNUD seront en principe cédés en propriété au Gouvernement ou à une Institution désignée par lui, à moins qu'il n'en soit convenu autrement entre le Gouvernement et le PNUD. Pour les besoins d'inventaire, tout l'équipement fourni par le PNUD doit porter la mention « PNUD » en caractères clairs et visibles jusqu'à sa session.
 109. Le Gouvernement s'assurera de la désignation des points focaux du Programme dans les structures bénéficiaires et de la fonctionnalité du Comité d'Orientation et de S&E du CPAP créé durant la phase précédente.

110. Avant l'arrivée de tout expert international, le Gouvernement fournira le nom de celui qui est désigné comme homologue de cet expert.

Partie X. Autres dispositions

111. Le Plan d'Action du Programme de Pays 2004-2007 signé entre le Gouvernement de la République du Niger et le PNUD le 23 décembre 2003, prorogé jusqu'au 31 décembre 2008 reste en vigueur.
112. Conformément au § 125 du Plan d'Action susvisé, le présent document de Mise à Jour est un instrument d'appui à la Programmation pour la période 2007-2008. Étant partie intégrante du Plan d'Action initial, il fera simplement l'objet d'un échange de lettres entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Gouvernement de la République du Niger.
113. Le Plan d'Action du Programme de Pays pourra être modifié d'un commun accord entre le Gouvernement du Niger et le PNUD.
114. Aucune disposition du Plan d'Action du Programme de Pays ne saurait être interprétée comme une renonciation à la protection accordée au PNUD par les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies dont le Gouvernement du Niger est signataire.

Niamey, Mars 2007

ANNEXE :

Cadre du couplage Résultats - Ressources du Plan d'action du programme de pays

ANNEXE : CADRE DE COUPLAGE RESULTATS – RESSOURCES

Domaine de Coopération : Sécurité alimentaire

Objectifs nationaux de Développement :

- Promouvoir le secteur agrosylvopastoral comme moteur de l'économie
- Promouvoir la Sécurité alimentaire et la nutrition équilibrée
- Promouvoir la protection de l'environnement
- Promouvoir l'augmentation des revenus des ruraux

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.1 : Cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des politiques de Sécurité alimentaire, notamment pour les groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté Domaine de Résultats (KRA) 12. Globalisation et Equité	1.1.1. Institutions Nationales concourant à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, plus opérationnelles	La consultation sectorielle sur l'Energie est organisée <i>Situation de référence :</i> <i>Consultation sectorielle sur l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification organisée</i> •	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de ressources mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique en matière d'énergie • Quantité et Qualité des partenaires mobilisés 			
PS 2008-2011 / DC 3. Prévention des Crises et Relèvement Domaine de Résultat (KRA) 31. Réduction des risques de conflit et de catastrophes naturelles 32. Restauration après crise des bases du développement	1.1.2. Mécanismes de prévention et de réponse rapide aux crises alimentaires plus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • La réhabilitation urgente dans les communes affectées par les inondations de 2006 est entreprise. <i>Situation de référence :</i> <i>Depuis le soutien humanitaire intervenu après les inondations, des besoins urgents ont été notifiés par les communautés qui restent à soutenir.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Un Programme de Relance durable et multisectoriel basé sur une analyse des besoins est élaboré pour la Commune de Bilma. <i>Situation de référence :</i> <i>Suite aux inondations de 2006, aucune analyse de besoins ni programme de reconstruction/relance pour le long-terme est disponible pour la commune de Bilma.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de réhabilitation urgente mis en œuvre pour les communes affectées • Une évaluation des besoins est établie • Un programme de relance durable est établi • 1 atelier pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme de relance est organisé à Niamey 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.1 : Cadre institutionnel propice à la mise en œuvre des politiques de Sécurité alimentaire, notamment pour les groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<ul style="list-style-type: none"> Les capacités pour une promotion et sensibilisation de la réduction de catastrophes au niveau local sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> <i>Très peu d'activités de sensibilisation et de promotion sur la réduction de catastrophes ne sont en cours au niveau des communautés affectés.</i> <i>Des mécanismes régionaux de gestion de crise existent mais sont focalisés seulement sur les crises alimentaires, et de surcroît ne sont pas fonctionnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des Appuis-conseils techniques sont fournis dans le cadre de la sécurité alimentaire <p><i>Situation de référence :</i> <i>Un soutien continu en termes d'appuis et conseils techniques est nécessaire pour la bonne mise en œuvre des activités et le suivi sur le terrain.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités nationales et locales pour entreprendre une analyse des facteurs de risque sont renforcées. <p><i>Situation de référence :</i> <i>Une stratégie de prévention de conflits a été précédemment élaborée par le Gouvernement et les partenaires mais doit être actualisé pour prendre en compte les éléments de crises et pour mettre l'accent sur la mise en œuvre des activités.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des programmes pertinents de prévention et d'atténuation des crises alimentaires sont développés dans les zones COGERAT <p><i>Situation de référence :</i> <i>Absence de Document e Référence</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Un programme de promotion et de sensibilisation des communautés ainsi que de renforcement de capacités sur la réduction de catastrophes est mis en œuvre Les mécanismes de prévention et de gestion de crises dans les zones Air Ténéré et du PLECO sont redynamisés et opérationnels Suivi de la vulnérabilité dans 5 communes Rapport sur la capitalisation des réalisations et bonnes pratiques établi Une table ronde transfrontalière sur les crises alimentaires organisée. Consultations régionales et locales sur les défis à la Paix organisées ; Dialogue national sur les défis à la Paix organisé ; Document d'analyse et plan d'action réalisé Un document de Référence élaboré Nombre d'initiatives développées et mises en oeuvre 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.2 : Production et Revenu des populations rurales diversifiées et augmentés notamment pour les groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
<p>PS 2008-2011 / DC 4. Energie & Environnement pour un Développement durable</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 44. Offre de services Energie & Environnement pour les pauvres</p>	<p>1.2.1. Ressources Naturelles gérées de façon durable par les communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Régénération naturelle assistée est promue <p><i>Situation de référence :</i> <i>La promotion de la régénération naturelle assistée doit être poursuivie vu l'intérêt et les succès déjà enregistrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des superficies de Terres dégradées sont récupérées et restaurées <p><i>Situation de référence :</i> <i>Les activités de récupération des terres doivent se poursuivre sur l'année à venir pour bâtir sur les acquis de l'année passée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Un système de co-gestion de la Réserve Air Ténéré est mis en place <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La Gestion intégrée des ressources en eau est améliorée <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 4200 producteurs ruraux formés sur la régénération naturelle assistée 320 séances de CCC pour sensibiliser les producteurs 3400 hectares de terres dégradées aménagées et 800 hectares de dunes fixés et reboisés <p>1 cadre global de cogestion est élaboré et adopté Superficie (ha) cogérée avec les communautés</p>			
<p>PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 13. Préparation participative et mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des OMD</p>	<p>1.2.2. Production agricole et animale chez les petits producteurs augmentée et diversifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des techniques de gestion durable des terres sont promues au niveau des jardins et espaces pastoraux <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des Intrants sont fournis aux paysans <p><i>Situation de référence :</i> Des intrants ont été fournis aux paysans mais des besoins pressants demeurent dans les communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des Ouvrages de mobilisation des ressources en eau sont réalisés et opérationnels <p><i>Situation de référence :</i> <i>L'appui a une meilleure maîtrise de l'eau (mini barrages,</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Superficie (ha) de jardins et espaces pastoraux protégés ou améliorés Intrants (semences, et produits phytosanitaires) mis à la disposition de 620 producteurs ruraux 2 micro barrage réalisé, 1 barrage mis en valeur 50 mares aménagées 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.2 : Production et Revenu des populations rurales diversifiées et augmentés notamment pour les groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<p><i>aménagement des mares) est en cours mais a besoin d'être poursuivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • Les Productions rurales sont intensifiées <p><i>Situation de référence :</i> Des activités liées à la production rurale intensifiée ont été entreprises dans le cadre de ce projet l'année passée mais doivent recevoir un appui continu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Filières porteuses sont promues <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La contribution de la diversité biologique à la sécurité alimentaire est assurée <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • • • • Matériel agricole et d'irrigation (20 motopompes, 60 pompes manuelles et 60 charrettes) mis à disposition • 40 jardins maraîchers appuyés • 700 exploitants formés • • Soutien aux initiatives d'élevage, embouche, aviculture, pêche, culture de la gomme arabique, apiculture (440 chèvres rousses accordées, 20 000 moutons d'embouche accordés) • 80 000 animaux vaccinés • 75 groupements de pêcheurs appuyés et 200 pêcheurs formés • 800 emboucheurs formés • 120 apiculteurs formés • Un document de projet éligible au FEM sur sécurité alimentaire et biodiversité 			
<p>PS 2008-2011 / DC 3. Prévention des Crises & Relèvement</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 31. Réduction des risques de conflit et de catastrophes</p>	<p>1.2.3. Capacité des populations à faire face aux crises alimentaires renforcée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un document de Stratégie régionale de gestion des crises est élaboré (Confirmation Bouhari / Priya) <p><i>Situation de référence :</i> <i>Pas de stratégie ou de lignes directrices en la matière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Dispositif pour la création, gestion et approvisionnement des banques céréalières mis en place <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Document validé disponible • Nombre d'initiatives développées pour renforcer les capacités des populations en la matière • • • • 300 nouvelles banques céréalières créées et approvisionnées et 260 anciennes banques céréalières renforcées ; 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.2 : Production et Revenu des populations rurales diversifiées et augmentés notamment pour les groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
naturelles 32. Restauration après crise des bases du développement		<p><i>Le projet a décidé à partir de 2007 de construire des banques céréalières en matériaux définitifs. Les comités de gestion et organisations fédérées ont été appuyés dans leurs rôles et responsabilités mais ont besoin d'être renforcés davantage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • • Un projet sur l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques est élaboré et mis en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 magasins de banques céréalières construits en matériaux définitifs ; • 750 comités de gestion de banques céréalières formés et 40 séances de sensibilisation de populations organisées • 450 banques céréalières auto évaluées • 35 réseaux de banques mis en place et 30 redynamisés. • • Nombre de mesures mises en place pour l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques • 			
<p>PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 13. Préparation participative et mise en oeuvre des stratégies pour l'atteinte des OMD</p>	1.2.4. Capacité des hommes et des femmes à réaliser des activités productives diversifiées, renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Des mécanismes financiers sont mis en place et des fonds sont alloués aux activités génératrices de revenus <p><i>Situation de référence :</i> <i>Les fonds alloués et les formations ont pu aider à renforcer les capacités des acteurs locaux de développement mais d'importants besoins sont toujours présents.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • • • • • Les obstacles (socio-économiques, politiques, culturels, ..) au développement des activités professionnelles des femmes sont atténués (PM) <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 200 groupements féminins ruraux bénéficiaires de crédits et 280 formés • Nombre d'initiatives financées • % des fonds alloués aux AGR • % des fonds alloués aux initiatives des femmes • Part relative des OP, ménages, groupements bénéficiaires de crédit / commune • Taux de recouvrement des crédits (par sexe) • • • • • Au moins 50% des femmes occupant des emplois non agricoles au niveau national sont rémunérés • 			
		•	•			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 1.3 : Nutrition des enfants de moins de 5 ans et des femmes en âge de procréer plus adéquate et équilibrée						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		•	•			

Domaine de Coopération : Services Sociaux de Base

Objectifs nationaux de Développement :

- Relever quantitativement et qualitativement tous les indicateurs en matière d'Education, d'Alphabétisation, de Formation professionnelle technique, d'Enseignement supérieur et de Recherche, en mettant l'emphase sur les groupes défavorisés par le système, comme les jeunes filles, afin d'arriver à « L'éducation pour Tous »
- Améliorer la santé de la population : santé maternelle, santé infantile, meilleur accès aux services de santé, lutte contre les maladies comme le paludisme, la tuberculose, contre la pandémie du SIDA
- Accélérer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et promouvoir un développement urbain harmonieux et un toit pour tous

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.1 : Etat sanitaire et nutritionnel de l'enfant amélioré						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles / Situation de Référence	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté Domaine de Résultat (KRA)	2.1.1. Prévention des maladies et de la malnutrition de l'enfant renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • La morbidité et la mortalité dues au Paludisme sont réduites <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La morbidité et la mortalité dues à la Tuberculose sont réduites <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • UN PRODUIT SUR CO-INFECTION ? <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cas de Paludisme confirmés passe de 180 000 à 206 000 • Pourcentage de cas de Paludisme confirmés passe de 24 à 27% • Nombre de décès présumés ou dus au paludisme passe de 780 à 520 • • • 350 services de santé sont capables d'appliquer les directives DOTS pour la prise en charge des cas de Tuberculose • 500 patients ayant complété le traitement sont appuyés pour des AGR 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.2 : Santé de la Reproduction améliorée						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté Domaine de Résultat (KRA) 13. Préparation participative et mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des OMD	2.2.1. Accessibilité et utilisation des services SR/SSRA de qualité accrues	<ul style="list-style-type: none"> Offres de services sanitaires dans les zones vulnérables accrues <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La malnutrition due aux habitudes alimentaires est réduite <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 2 infrastructures sanitaires équipées 120 séances de sensibilisation / plaidoyers auprès des leaders d'opinion Taux de couverture vaccinale 10 associations des handicapés appuyées <ul style="list-style-type: none"> 24 séances de sensibilisation pour un changement de comportement en matière de nutrition 10 séances de démonstration culinaires 			
		•	•			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.3 : Couverture en eau potable et assainissement accrûe						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 4. Energie & Environnement pour un Développement durable Domaine de Résultat (KRA) 44. Offre de services Energie & Environnement pour les pauvres	2.3.1. Accès des pauvres, surtout en milieu rural à l'eau potable et aux services d'assainissement amélioré	<ul style="list-style-type: none"> L'offre infrastructurelle hydraulique est augmentée <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 24 forages réalisés 20 forages productifs réalisés 4 mini AEP réalisés 40 anciens forages réhabilités 10 PEM neuf construits 5 PEM réhabilités 4 mini AEP réhabilités 268 comités de gestion des PEM formés 			
PS 2008-2011 / DC 4. Energie & Environnement pour un Développement durable Domaine de Résultat (KRA) 44. Offre de services Energie & Environnement pour les pauvres	2.3.2. Pratiques d'hygiènes améliorées	<ul style="list-style-type: none"> La Participation des communautés à la planification, à la gestion et au fonctionnement des infrastructures hydrauliques et systèmes d'assainissement est accrûe <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 70 latrines construites et/ ou réhabilitées 80 membres de CDG formés en hygiène & assainissement 			
		•	•			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.4 : Propagation du VIH SIDA réduite						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté 2. Gouvernance démocratique Domaine de Résultat (KRA) 14. Atténuation des impacts du VIH/SIDA 24. Réponses au VIH/SIDA et Gouvernance	2.4.1. Prévention du VIH/SIDA renforcée	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités de Planification du CISL sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le dépistage volontaire est promu auprès des jeunes scolaires <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 Atelier national de validation du cadre national stratégique de lutte contre le VIH tenu 1 Atelier de Renforcement des capacités des points focaux intersectoriels membres du CTS tenu Proposition du Niger pour le 7^{ème} Round GFATM formulée Le Best Practice Model du Burkina Faso est adapté et déroulé au Niger auprès des scolaires 			
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté 2. Gouvernance démocratique Domaine de Résultat (KRA) 14. Atténuation des impacts du VIH/SIDA 24. Réponses au VIH/SIDA et Gouvernance	2.4.2. Prise en charge des PVVIH améliorée	<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives contre la stigmatisation des PVVIH sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i></p> <p><i>1 étude sur la stigmatisation déjà menée ; compilation des droits des PVVIH et édition</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de séances de sensibilisation et d'information aux niveaux central et local Nombre d'exemplaires du Recueil des droits distribués 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.5 : Accès, achèvement et qualité de l'éducation de base pour les enfants et les filles en particulier améliorés						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
<p>PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 13. Préparation participative et mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des OMD</p>	<p>2.5.1. Offre des services éducatifs dans les zones les plus défavorisées (y compris préscolaire, alphabétisation de base) augmentée</p>	<ul style="list-style-type: none"> La Politique nationale de l'alphabétisation / Education Non Formelle est élaborée et validée <p><i>Situation de référence :</i> <i>Phase préparatoire démarrée au niveau du Gouvernement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités des ressources humaines actives dans l'Alphabétisation / EN sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> <i>1 alphabétiseur pour 30 apprenants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Programme d'alphabétisation rénové et opérationnel <p><i>Situation de référence :</i> <i>Programme pas articulé autour des préoccupations des apprenants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet conjoint UNESCO-PNUD est géré de façon efficace <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> L'offre d'infrastructures scolaires dans les zones défavorisées est augmentée <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Document de Politique consensuelle disponible Evolution du Budget consacré à ENF <ul style="list-style-type: none"> Evolution du ratio Formateur / Apprenants Evolution du temps de supervision pédagogique participative de la part des inspecteurs et cadres supérieurs <ul style="list-style-type: none"> X modules de formation validés Conclusion des audits favorable <ul style="list-style-type: none"> 5 classes réhabilitées 10 classes nouvelles construites et équipées Education de base pour 57% des enfants, dont 52% pour les filles en 2007 8 centres alpha construits et équipés 100 séances de sensibilisations de la jeune fille <ul style="list-style-type: none"> 			
<p>PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté</p>	<p>2.5.2. Demande des services éducatifs de qualité par les populations (en particulier les filles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les tâches journalières de la femme sont allégées et la formation professionnelle des jeunes et des femmes est accrue 	<ul style="list-style-type: none"> 100 charrettes mises à la disposition des femmes 4 plateformes multifonctionnelles mises en place 50 jeunes formés et équipés 2 foyers féminins construits et équipés 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 2.5 : Accès, achèvement et qualité de l'éducation de base pour les enfants et les filles en particulier améliorés						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
Domaine de Résultat (KRA) 13. Préparation participative et mise en œuvre des stratégies pour l'atteinte des OMD	accrue	<ul style="list-style-type: none"> La conception d'un Projet de Lutte Contre la Pauvreté des adolescents à travers le développement de la formation professionnelle au Niger est réalisée <p><i>Situation de référence :</i> <i>Des orientations en matière de Formation Professionnelle existent, mais il faut compléter par une véritable stratégie et des projets de mise en oeuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les cantines scolaires sont développées dans les zones vulnérables <p><i>Situation de référence :</i> <i>Les expériences réussies en matière de jardins d'enfants communautaires et dans certains pays devraient pouvoir servir de levier pour développer l'initiative</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 profil de l'Enseignement professionnel est disponible les partenaires potentiels stratégiques et opérationnels du secteur sont identifiés les groupes et les zones pertinents sont identifiés 1 Chronogramme de mise en œuvre est proposé <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ex-jardins communautaires versés dans la mise en place des cantines scolaires Nombre d'écoles appuyées en matière de cantines scolaires 			

Domaine de Coopération : Gouvernance et Croissance mieux répartie

Objectifs nationaux de Développement :

- Créer un cadre économique stable pour une croissance durable
- Développer les transports routiers, les mines et l'énergie
- Promouvoir le secteur privé, le tourisme et l'artisanat
- Oeuvrer au renforcement de la bonne gouvernance à tous les niveaux et dans tous les secteurs
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, y compris en matière d'environnement
- Oeuvrer pour une meilleure application des droits de la femme et de l'enfant.

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.1 : Meilleure allocation des ressources en faveur des groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles / Situation de Référence	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté 2. Gouvernance démocratique Domaine de Résultat (KRA) 11. Croissance inclusive et Equité des genres 12. Globalisation et Equité 22. Renforcement des capacités des institutions publiques	3.1.1- Processus de Gestion budgétaire et Choix des politiques économiques en faveur des pauvres améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de révision de la SRP basée sur les OMD est parachevé <p><i>Situation de référence :</i> <i>Deuxième version provisoire élaborée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités nationales statistiques sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> <i>L'élaboration en cours de la Stratégie nationale de Développement de la Statistique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Document de la SRPD basée sur les OMD finalisé • Document SRPD intègre la dimension Genre • Document SRPD intègre l'Approche Droits de l'Homme • Matrice du Cadre logique axé sur les Résultats de la SRPD révisée disponible • Plans d'actions annuelles basées sur les OMD finalisés • Dimension Genre et Approche Droits humains intégrées aux politiques sectorielles et au budget de deux ministères pilotes, de même qu'au niveau des collectivités territoriales • • Observatoire National sur le Développement Humain Durable (ONAPAD) fonctionnel • Niger Info est opérationnel • Base de données des Programmes et Projets de Développement fonctionnelle • Directions régionales et centrales de la statistique produisent des rapports de qualité à temps • • Un système d'information sur l'aide au 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.1 : Meilleure allocation des ressources en faveur des groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles / Situation de Référence	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<ul style="list-style-type: none"> Les capacités nationales en matière budgétaire et de gestion de l'aide publique au développement sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Etude sur l'Efficacité de l'Aide est réalisée, et la Déclaration de Paris adoptée</p> <ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> Les instruments de cadrage de la programmation budgétaire (cadre macro-économique, cadre de dépenses à moyen terme, budgets de programmes) sont généralisés <p><i>Situation de référence :</i> Existence d'une base de données harmonisée des Dépenses Publiques et de CDMT pour les secteurs prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités nationales de réforme et de modernisation de l'Administration Publique sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Version avancée du PIMAP disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> Un système de suivi-évaluation des politiques publiques performant est mis en place <p><i>Situation de référence :</i> Etude sur les capacités évaluatives</p> <ul style="list-style-type: none"> La vision politique et socio-économique à l'horizon 2027 est adoptée et opérationnelle 	<p>développement est opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Enquêtes de Suivi de la Déclaration de Paris réalisées Adoption et mise en œuvre du Plan d'Action pour l'harmonisation et l'alignement Généralisation de l'approche programme Nombre et types de tables rondes organisées Evolution du volume d'aide La Coordination Etat –Partenaires est opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> Niveau de fonctionnalité de la base de données harmonisée Taux d'adoption des instruments de cadrage macro économique et budgétaire 1 Groupe de travail « IDH » entre Gouvernement, PNUD et Société civile est mis en place et fournit 1 rapport chaque année <ul style="list-style-type: none"> Le PIMAP opérationnel Nombre de textes administratifs adoptés et mis en œuvre Performance de l'Administration publique Qualité des prestations des services <ul style="list-style-type: none"> Une politique nationale d'évaluation élaborée et mise en œuvre Un dispositif institutionnel et opérationnel de suivi-évaluation des politiques publiques opérationnel Etude Nationale de Perspectives à long terme réalisée Des Stratégies et Programmes de Développement 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.1 : Meilleure allocation des ressources en faveur des groupes vulnérables						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles / Situation de Référence	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<p><u>Situation de référence :</u> <i>Projet de document et archivage électronique des rapports par le programme NER97/00</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Programme Pays Niger - PNUD est mis à jour <p><u>Situation de référence :</u> <i>Conclusions et Recommandations des revues UNDAF et CPAP</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Administration et Gestion des APP du Programme de Bonne Gouvernance et croissance mieux Répartie assurées <p><u>Situation de référence :</u></p>	<p>à long et moyen termes élaborés et opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • CPAP 2004-2007 prolongé et mis en œuvre • CPAP 2009-2013 élaboré • • • • • • • 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.2 : Cadre propice aux emplois décentés et à l'augmentation des revenus (PM : cibles & indicateurs, statistiques : voir EAN)						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<p><i>évaluation du climat actuel des investissements réalisée par la Banque Mondiale ; Le Niger occupe le 160ème rang mondial sur 175 pays (Rapport mondial Doing Business)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> L'alternative du Volontariat est connue, crédible et considérée auprès des collectivités décentralisées, des organisations de la Société civile et autres demandeurs, pour l'appui – conseil dans la conduite d'initiatives pour le développement <p><u>Situation de référence :</u></p>	<p>publiées</p> <ul style="list-style-type: none"> Code des investissements du Niger évalué et amélioré selon le nombre annuel d'entreprises exonérées et montant des investissements Rang du Niger dans le classement du «Doing business» amélioré, grâce à un gain de 15 à 20 places en 2 ans dans le classement mondial 1 étude de faisabilité d'une Cour arbitrale (Tribunaux de Commerce) est réalisée en 2007 Evolution de la demande de services de volontaires Evolution de l'offre de services de volontaires Degré de diversification des services de volontaires Appréciation de la qualité des prestations des volontaires 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.3 : Démocratie, Etat de Droit et Paix consolidés						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
<p>PS 2008-2011 / DC 3. Prévention des Crises et Relèvement 2. Renforcement de la Gouvernance démocratique</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 31. Réduction des risques de conflit et de catastrophes naturelles 32. Restauration après crise des bases du développement 21. Participation inclusive 22. Renforcement des capacités des institutions publiques</p>	<p>3.3.1- Environnement plus propice à la Consolidation de la Paix, à l'Exercice de la Démocratie et au Respect des Droits de l'Homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les appuis conseils en matière de suivi des microprojets financés au profit des ex-combattants de l'Aïr et de l'Azawak sont poursuivis <p><i>Situation de référence :</i> Environ 300 microprojets déjà financés pour plus de 417 millions de FCFA au profit de 3160 ex-combattants</p> <ul style="list-style-type: none"> Une stratégie nationale consensuelle de Lutte contre la corruption est élaborée et mise en œuvre <p><i>Situation de référence :</i> 2003 mise en place de la Commission Nationale d'Elaboration de Stratégies de Lutte contre la Corruption ; fin 2006, la Commission a finalisé deux premiers rapports, concernant les secteurs de l'éducation et de la justice et deux autres rapports suivront sur a Santé et les Transports. Par ailleurs, la Commission Nationale se transformera en principe en Haute Autorité de Lutte contre la Corruption qui aura besoin d'un accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités de plaidoyer, d'actions et de veille citoyenne de la Société civile sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Grande majorité des PTF conduit des interventions en direction de la Société civile, reconnue comme un acteur dans la définition et la mise en œuvre des projets et programme ; Quintuplement des acteurs en 20 ans ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités de l'institution parlementaire, y compris de son administration, sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de suivi des microprojets favorables quant à l'évolution des microprojets Nombre d'initiatives législatives et/ou nouvelles lois concernant la lutte contre la corruption, Disponibilité de stratégies nationales de lutte contre la corruption, Nombre de femmes et de jeunes touchés directement ou indirectement par la sensibilisation concernant la corruption, Nombre de journalistes formés sur les questions de corruption, Nombre de dossiers de corruption traités par la Justice Nombre de contrôles effectués par la Cour des Comptes. X campagnes de sensibilisation réalisées X rencontres entre les décideurs (leaders d'opinions, élus, gouvernants...) réalisées Cadre juridique et administratif mieux adapté à la société civile et à l'expression citoyenne. X reconnaissances officielles de réseaux, plates formes et autres cadres de concertation de la SC enregistrées 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.3 : Démocratie, Etat de Droit et Paix consolidés						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<ul style="list-style-type: none"> L'accès à la Justice, les Droits de l'Homme et l'Etat de Droit sont renforcés <p><i>Situation de référence :</i> Programme d'Appui aux Réformes Judiciaires au Niger, adopté en 2003 ; le Niger a ratifié par ailleurs six des sept principaux Traités Internationaux concernant les droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités de pilotage et d'organisation des institutions en charge des élections (politiques et professionnelles) sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Processus de révision du fichier électoral entamé, dans la perspective des scrutins de 2008 relatifs aux élections municipales, départementales et régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> Une structure stable de promotion et de gestion du Volontariat national pour le développement est mise en place <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Bureaux d'accueil et d'information mis en place au niveau des TGI Greffiers des établissements pénitentiaires formés à la tenue des registres Rencontres trimestrielles dans chaque TGI de tous les acteurs de la chaîne pénale 2500 détenus sensibilisés sur leurs droits et devoirs La formation professionnelle des avocats stagiaires au sein de l'ENAM initiée Au moins un rapport étatique à l'endroit des Organes des Traités élaboré FNIS formés en droits de l'homme Cour Constitutionnelle dotée d'un réseau informatique <ul style="list-style-type: none"> 1 cadre de concertation des partenaires pour la mobilisation de ressources au profit des élections communales, départementales et régionales en place Volume de ressources complémentaires à celles dégagées sur le budget national mobilisées pour la tenue des scrutins de l'année 2008 <ul style="list-style-type: none"> Acte juridique fondant la structure pris et appliqué Ressources humaines, financières et matérielles affectées à la structure Observatoire du Volontariat créé et doté <ul style="list-style-type: none"> 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.4 : Meilleure participation des populations à la Gestion locale						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
PS 2008-2011 / DC 2. Gouvernance démocratique Domaine de Résultat (KRA) 21. Participation inclusive 22. Renforcement des capacités des institutions publiques 23. Promotion des connaissances et pratiques en matière de Gouvernance démocratique	3.4.1- Processus de décentralisation renforcé	<ul style="list-style-type: none"> Les Capacités des élus dans l'exercice de leurs fonctions renforcées en matière de Planification, Budgétisation, Mobilisation des ressources et Gestion municipale sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Gros efforts déployés en matière de Planification et Budgétisation, à poursuivre en mettant l'emphase sur les aspects de Gestion municipale et Mobilisation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Capacités locales de prévention et de gestion des conflits sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> D'importants efforts déployés localement en matière de prévention et de gestion des conflits à travers la mise en place des COFO. Toutefois la poursuite de l'installation et l'appui aux Commissions foncières tant au niveau Départementales qu'au niveau de la base s'avèrent nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> L'autonomisation des femmes est renforcée <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <ul style="list-style-type: none"> Les Modalités d'utilisation des services techniques déconcentrés de l'Etat par les conseils communaux précisées <p><i>Situation de référence :</i> Les actions d'appuis des agents des services techniques déconcentrés de l'Etat aux jeunes communes sont déterminants dans le cadre du développement locale, seulement on constate à</p>	<ul style="list-style-type: none"> 32 communes disposent de PDC approuvés 80 communes disposent de budget dans les normes 32 communes disposent d'une stratégie de mobilisation des ressources Au moins 70% des ressources programmées sont mobilisées Au moins 20 communes disposent d'un Manuel de procédures 320 séances de restitution / information des populations par les élus (sessions communales). 80 communes disposant de service d'état civil <ul style="list-style-type: none"> 30 COFO nouvelles installées 30 COFO renforcées <ul style="list-style-type: none"> Le pourcentage de femmes en position d'autorité au sein des organisations locales atteint 30% en 2007 1 étude est réalisée et partagée <ul style="list-style-type: none"> 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.4 : Meilleure participation des populations à la Gestion locale						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<i>l'heure actuelle qu'aucun texte réglementaire n'a été pris à cet effet.</i>				
		<p>PM : prochain FENU / PACURD à finaliser et intégrer / fusionner</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fonctionnalité communale est renforcée <p>• Les capacités d'investissement des communes sont renforcées <i>Situation de référence :</i></p> <p>• La micro finance est promue comme instrument pertinent de lutte contre la pauvreté <i>Situation de référence :</i></p> <p>PM : Coopération décentralisée (Base Piedmont Italie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives pour le soutien au développement des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • X communes disposent d'un diagnostic institutionnel, financier et économique, ou d'une Etude de référence • X communes disposent d'un Plan d'action de renforcement des capacités essentielles • X communes disposent d'une unité de comptabilité – gestion opérationnelle • X communes disposent d'un Système d'Analyse Financière et Institutionnelle (SAFIC) • X Communes réalisent une étude sur l'Economie locale <p>• Les différents types de guichet pour l'investissement sont identifiés et dotés des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution du profil des objets d'investissements • Niveau de réalisation du budget d'investissement <p>• X régions disposent d'une stratégie de micro finance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de mise en œuvre par région de la stratégie de micro finance • 1 fonds de crédit rural est mis en place 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.4 : Meilleure participation des populations à la Gestion locale						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<p>de la coopération décentralisée sont coordonnées</p> <p><i>Situation de référence :</i></p> <p><i>Des Communes ont déjà reçu des appuis et informations sur la Coopération décentralisée ; certaines en ont déjà bénéficié en termes d'investissement et de renforcement de leurs élus. Il s'agit de bâtir sur ce capital</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude de faisabilité pour la création d'un guichet unique pour tous les acteurs de la Coopération décentralisée est menée • Un Parcours de formation et de prise de contacts entre Elus locaux Nigériens et du Piedmont est testé et actif • Une activité test de support à la Coopération décentralisée dans le domaine de la production animale bovine est menée • Une activité test de support à la Coopération décentralisée dans le domaine des technologies appropriées au développement des filières porteuses est menée • 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.5 : Environnement mieux préservé et Gestion des Ressources naturelles améliorée						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
<p>PS 2008-2011 / DC 4. Energie & Environnement pour un Développement durable</p> <p>Domaine de Résultat (KRA) 41. Politique environnementale et énergétique 42. Appui au financement du secteur de l'environnement 43. Adaptation aux changements climatiques 44. Accès aux services Environnement & Energie</p>	<p>3.5.1- Institutions de Gestion de l'Environnement plus performantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des financements sont mobilisés en faveur des questions majeures environnementales (Dégradation des terres, Biodiversité, Changements climatiques) <p><i>Situation de référence :</i> Documents de stratégies thématiques (biodiversité, dégradation de terres, changements climatiques, adaptation, renforcement des capacités) élaborés ; initiatives déjà en cours à travers des idées de projets à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités des collectivités locales et des communautés à faire face aux défis environnementaux locaux et globaux sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> Des cadres de concertations existent dans certains cas, mais ne sont pas fonctionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Recommandations de la consultation sectorielle sur l'environnement et la Lutte Contre la Désertification sont mises en œuvre <p><i>Situation de référence :</i> <i>Cellule de PAMT mise en place</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La Stratégie d'éducation environnementale est élaborée <p><i>Situation de référence :</i> <i>Eléments de Stratégie disponibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les Fonctions stratégiques du CNEDD sont renforcées <p><i>Situation de référence :</i> <i>x financements mobilisés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> IRH/SIGNER est pérennisé et promu 	<ul style="list-style-type: none"> Montant de ressources mobilisées pour lutter contre la dégradation des terres Montant de ressources mobilisées pour promouvoir et renforcer la biodiversité Montant de ressources mobilisées pour les changements climatiques Montant de ressources mobilisées pour l'adaptation Montant de ressources mobilisées pour les renforcements des capacités Nombre de projets FEM initié et abouti <ul style="list-style-type: none"> Commissions Foncières de la zone Air – Ténéré mises en place Un cadre de concertation intercommunal est mis en place Des formations en GRN sont assurées dans les communes du COGERAT et du PLECO Les cadres de concertation dans les zones du PLECO son redynamisés et appuyé Dispositif de Suivi - évaluation du PAMT élaboré et mis en oeuvre X projets complémentaires élaborés <ul style="list-style-type: none"> 4 ateliers régionaux de popularisation organisés en matière d'éducation environnementale <ul style="list-style-type: none"> 1 financement de 500 000 \$ US mobilisés 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.5 : Environnement mieux préservé et Gestion des Ressources naturelles améliorée						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<p><i>Situation de référence :</i> <i>Etude de pérennisation et de promotion de IRH/SIGNER réalisée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Expérimentation de la GIRE est parachevée dans l'UGE Fleuve/Liptako-Gourma et les leçons apprises valorisées en vue de généralisation sur l'ensemble du territoire national • <p><i>Situation de référence :</i> <i>Différentes instances de gestion de l'eau constituées et leurs membres formés à la maîtrise d'ouvrage en hydraulique et assainissement.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 6 textes organisationnels de IRH/SIGNER adoptés • 9 structures de IRH/SIGNER renforcées • la base de donnée de l'UGE Fleuve/Liptako créée • 15 atlas communaux élaborés • 5 produits de IRH/SIGNER promus • Expérimentation de la GIRE dans l'UGE Fleuve/Liptako-Gourma évaluée • 829 instances de gestion de l'eau suivis • 4 journées d'information de la CNEA tenues • Programme Hydraulique National Evalué • Plan National GIRE élaboré • 4 réunions de la CNEA tenues • 6 Schémas d'aménagement et de gestion des eaux des sous bassins et un (1) schéma directeur de l'UGE Fleuve/Liptako-Gourma élaborés et adoptés • Document portant Régime de l'eau révisé 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.6 : Droits de la Femme et de l'Enfant mieux appliqués NB : Initiative conjointe 1 an						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
<p>PS 2008-2011 / DC</p> <p>1. Atteinte des OMD et Réduction de la Pauvreté</p> <p>2. Gouvernance démocratique</p> <p>Domaine de Résultat (KRA)</p> <p>11. Croissance inclusive et Equité des genres</p> <p>21. Participation inclusive</p>	<p>3.6.1- Partenariats pour l'exercice des Droits de la Femme et de l'Enfant et Equité de Genres efficaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> La SRP et les politiques sectorielles validées intègrent la dimension genre et l'approche Droits humains (PM : CF 3.1.1) <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les politiques sectorielles et le budget de deux ministères pilotes et les collectivités territoriales intègrent le genre et l'approche Droits humains (PM : CF 3.1.1) <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les capacités des acteurs sont renforcées pour la prise en compte de l'approche genre, les droits humains dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités (PM) <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les leaders d'opinion ont compris l'approche genre dans toutes ses implications (sociale, économique et politique) <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les différentes formes de violences sont mieux connues par les hommes et les femmes <p><i>Situation de référence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les réserves sur la CEDEF sont levées 	<ul style="list-style-type: none"> Les variables sexe, âge et milieu ainsi que les dimensions : accès, contrôle, participation et besoins des hommes et des femmes sont pris en compte dans le DSRP et les politiques sectorielles validés au cours de l'année 2007 La part du budget allouée aux activités prioritaires liées au genre au niveau des deux ministères pilotes et des collectivités territoriales atteint au moins 25 % en 2007 Au moins 50% des acteurs appliquent l'approche genre et droits humains dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités Indicateur 1 Au moins 50% des leaders d'opinion répertoriés ont compris l'approche genre dans toutes ses implications (sociale, économique et politique) Au moins 80% des hommes et des femmes au niveau national sont touchés par les activités de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et aux enfants à travers les médias en 2007 Au moins 60% (3/5) des réserves sont levées en 2007 			

EFFET ESCOMPTE UNDAF 3.6 : Droits de la Femme et de l'Enfant mieux appliqués NB : Initiative conjointe 1 an						
Composante du programme du PNUD	Effet escompté	Produits escomptés / Situation de Référence	Indicateurs des produits et Cibles	Ressources estimées (en Milliers USD)		
				Ressources régulières	Autres ressources	Total
		<i>Situation de référence :</i>	<ul style="list-style-type: none"> • • • 			